

SÉISME À DJELFA

# Ni victime ni dégât

Page 24



UNPA

# Appel au soutien de l'Etat

Page 6

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2119 | Mercredi 5 mars 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MONDIAL 2014 : ALGÉRIE-SLOVÉNIE  
AUJOURD'HUI À 18H

## Premier test révélateur pour les Verts

Page 17

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL CLÔTURE LES DÉPÔTS

# 7 candidats pour un scrutin





730.000

affaires ont été traitées durant la période allant de 1964 à 2013, a indiqué, dimanche à Alger, le président de la Chambre commerciale et maritime, Abdeslam Dib.

7.910

litres de carburant destinés à la contrebande vers le Maroc ont été saisis par les éléments des Douanes algériennes.

20.000

personnes ont été déplacées par une résurgence de combats au Darfour.

## Un registre électronique contre les pratiques frauduleuses prochainement



Un "registre électronique", actuellement en phase d'essai, sera mis en service en juin prochain afin de lutter efficacement contre les pratiques commerciales frauduleuses, a indiqué le ministre du

Commerce, Mustapha Benbada. Cet outil "stratégique, de haute technologie, mobile, fiable, destiné à faciliter le travail des brigades de contrôle", sera "concrètement généralisé à partir de juin prochain", a précisé le ministre au cours d'une visite de travail dans cette wilaya. M. Benbada a, par ailleurs, indiqué, au cours de l'inauguration d'un marché couvert en structure légère, que 60 structures commerciales, dont 40 ont été lancées en travaux, sont prévues dans cette wilaya dans le cadre de l'éradication du commerce informel. Au cours de la remise symbolique d'attestations d'attribution aux bénéficiaires de locaux commerciaux, le ministre a également insisté, sur place, sur l'importance "de la préservation de ces espaces", ainsi que sur le "respect de la réglementation en vigueur en matière de normes d'hygiène".

"A ce jour, le commerce informel a été éradiqué à hauteur de 70% dans cette wilaya frontalière qui sera renforcée par la réalisation de trois nouvelles inspections territoriales", a ajouté le ministre, rappelant les mesures prises par l'Etat pour permettre, d'autre part, aux jeunes de bénéficier des dispositifs d'aide à l'emploi.

## Formation professionnelle : augmentation de la bourse des apprentis prévue à 3.000 DA/mois

La bourse des apprentis du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels passera prochainement de 2.700 à 3.000 dinars par mois, a-t-on appris dimanche auprès du ministère. "La bourse des apprentis du secteur passera prochainement de 2.700 à 3.000 dinars par mois, alors que celle des stagiaires de 500 à 1.000 dinars par mois, dans le cadre des nouvelles mesures prises pour la rentrée de mars 2014."

Cette augmentation intervient dans le cadre d'un projet de décret modifiant les bourses des stagiaires et apprentis qui "rentrera en application dès la signature et la publication du décret", a-t-on expliqué. Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui, avait souligné auparavant à l'APS, que cette mesure a eu l'accord des différentes instances concernées, notamment le ministère des Finances. "L'incidence financière de cette augmentation est évaluée à plus de 4 milliard de dinars", avait précisé M. Bedoui, ajoutant que les crédits destinés à la prise en charge de cette aug-

mentation sont prévus dans la loi de finances 2014.



## Plus de 100 affaires de cybercriminalité enregistrées en 2013

Plus de 100 affaires liées à la cybercriminalité ont été enregistrées par les services de police en 2013 contre 47 en 2012, a indiqué, hier, à Alger le sous-directeur des affaires financières et économiques à la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le commissaire principal Fayçal Hassani.

M. Hassani a précisé dans son intervention au forum de la Sûreté nationale sur la meilleure utilisation d'Internet chez les mineurs, que 107 affaires liées à la cybercriminalité ont été traitées en 2013 contre 47 en 2012, affirmant que ce phénomène a pris de l'ampleur. Il a, en outre, précisé que 5 affaires liées à l'exploitation de photos d'enfants à des fins pornographiques ont été enregistrées et traitées

durant l'année écoulée. Le commissaire principal a souligné que les plus grandes affaires de cybercriminalité enregistrées à la même période constituaient notamment des affaires de diffamation (28 affaires) et d'usurpation d'identité (21 affaires).

Les services de police ont par ailleurs enregistré 20 affaires de piratage de sites électroniques, 8 autres d'atteinte aux institutions de l'Etat, 8 affaires de chantage et 12 affaires d'atteinte à la vie privée.

Concernant la protection des enfants contre la cybercriminalité, M. Hassani a souligné la nécessité de sensibiliser les parents en premier lieu sur les dangers de la toile précisant que l'Algérie a franchi de grands pas dans ce domaine.

## Un serpent avale un crocodile entier en Australie

On dit souvent que ce n'est pas la petite bête qui mange la grosse, et pourtant : un serpent a englouti un crocodile après plusieurs heures de combat silencieux mais impitoyable devant des badauds fascinés dans le nord-ouest de l'Australie. Les deux reptiles « ont lutté dans l'eau », a raconté à l'AFP Travis Corlis, qui a assisté à la scène se déroulant dans le lac Moondarra, ce week-end, près de la ville minière de Mount Isa, dans l'Etat du Queensland. Le serpent, vraisemblablement un python, mesurait quelque 3 mètres et s'était enroulé autour du crocodile, long d'environ un mètre. « Nous étions debout et nous regardions, fascinés », a ajouté le témoin. Plusieurs heures après le début de la lutte, Travis Corlis s'est aperçu que le serpent avait tiré le crocodile sur le rivage de lac. Lorsqu'il a relâché sa proie, elle était morte. « Et dix minutes plus tard, le crocodile avait disparu », a-t-il ajouté, l'animal ayant été avalé par le serpent. « Il a mangé le crocodile », a précisé sa femme, Tiffany, auprès de l'Australian Broadcasting Corporation. « Lorsqu'on regardait le serpent, on pouvait voir les stries (de la peau) du crocodile, ses jambes, et tout le reste ». Le crocodile a longtemps bataillé pour maintenir sa tête hors de l'eau et les deux animaux étaient visiblement épuisés de cette lutte pour la survie, mais « au final, c'est le crocodile qui a lâché », a-t-elle ajouté. Le lac Moondarra abrite des crocodiles d'eau douce, fréquents dans cette région, tout comme les serpents, a souligné Travis Corlis. Mais c'est la première fois qu'il voit ces deux reptiles se livrer à une étreinte mortelle.

## Le plus vieux fromage du monde découvert sur le corps de momies

Un fromage vieux d'au moins 3 600 ans a récemment été identifié... sur le corps de momies ! Ces dernières ont été retrouvées en parfait état de conservation lors de fouilles archéologiques réalisées entre 2002 et 2004 sur le site abritant les tombes de Xiaohe, dans le Taklamakan, un désert situé au nord-ouest de la Chine. La fabrication du fromage remonterait au 6e millénaire avant notre ère. Toutefois, jusqu'alors, aucun vestige de fromage ancien n'avait été retrouvé, étant données la rapidité avec laquelle cet aliment se désintègre. Comment, alors, expliquer cette improbable conservation ? Les momies ont été enterrées dans des cercueils en bois massif en forme de chaloupe retournée, enveloppés dans des peaux de vaches. Ces structures ont conservé les dépouilles à l'abri de l'air de l'eau, et du sable. Selon les chercheurs, les corps ont passé leur temps dans un environnement proche du "sous-vide", ce qui les a préservés de la décomposition. Ainsi, cheveux et peau sont restés presque intacts, tout comme les tissus de laine, les graines, les paniers tissés et la substance laitière glissée de part et d'autre du torse des défunts. L'analyse des protéines a permis de déterminer qu'il ne s'agissait ni de beurre, ni de lait. Les résultats, parus dans la revue Journal of Archaeological Science, ont indiqué qu'il s'agissait d'un fromage fabriqué à l'aide d'une méthode similaire à la fermentation du kéfir. Selon les archéologues, il est possible qu'il ait été placé près de la tête des défunts afin que ceux-ci puissent se nourrir dans l'au-delà.

D  
i  
x  
i  
t

## Abdelatif Baba Ahmed

"Le retrait sur salaires ne sera étudié qu'après la récupération des cours perdus. Dans deux mois s'il s'avère qu'il y a des enseignants qui ont refusé de rattraper les cours perdus, il sera procédé à la ponction sur leur salaires.

Nous avons laissé à l'appréciation de chaque établissement d'établir un plan de rattrapage et avons demandé à ce que les séances puissent être récupérées mais pas dans la précipitation ou le bourrage."

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL CLÔTURE LES DÉPÔTS

# 7 candidats pour un scrutin

Finale, l'échéance du 17 avril retiendra 7 candidats avec la clôture hier des dépôts au niveau du Conseil constitutionnel.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Ali Benflis aura été le dernier à officialiser sa candidature. La bataille pour le fauteuil présidentiel s'apprête à être lancée dans un climat tendu. Les candidats de profils différents ont un trait commun, c'est qu'ils sont la plupart des vieux routiers de la politique avec un parcours de longues années pour certains en occupant des responsabilités au sein de l'Etat. A commencer par Ali Benflis, juriste et avocat qui a occupé au début des années 1990, le poste de ministre de la Justice avant de démissionner. Il a été directeur de campagne de Bouteflika en 1999 avant d'être chef de gouvernement pendant 33 mois. Candidat malheureux à la présidentielle de 2004, Benflis est resté pendant 10 ans silencieux mais a toujours gardé le contact avec ses partisans. Il a mené une campagne silencieusement dans certaines wilayas où il trouve toujours un soutien pour sa candidature. Cette fois, l'ex-candidat aux présidentielles jure que ses chances sont intactes mais préfère ne pas trop parler de ses ambitions. Son programme est articulé autour de la justice et son indépendance et la lutte contre la corruption dont il fait son cheval de bataille une fois élu. Par contre, la candidate Louisa Hanoune qui a été candidate en 2004 et 2009 aux présidentielles, récidive cette fois en comptant sur ses militants et la base populaire des travailleurs qu'elle courtise à merci dans ces discours. Cette dernière qui ne perd jamais sa verve dans ses agitations et gesticulations en haranguant les foules. Cette élection, constitue pour elle, un besoin de se déterminer en établissant la « rupture avec les pratiques du passé ». Fait inédit, elle est la seule à être reçue par le chef d'état-major de l'ANP pour obtenir « les garanties de la crédibilité de l'élec-



tion». Une assurance qui la met dans une posture confortable en récoltant le maximum de voix. Cela dit, les trois autres

candidats qui sont Moussa Touati, Abdelaziz Belaid et Ali Zaghoud jouent aux triblions. Pour le premier, il s'agit

d'une expérience rééditée pour la deuxième fois. Malgré les nombreuses défections de ses militants et les reproches qu'ils lui font sur la gestion de son parti, Moussa Touati garde quand même le cap. Il joue beaucoup sur le registre de ses sympathisants. Mais ses chances sont minces d'obtenir des scores importants. De même que le plus jeune candidat, Abdelaziz Belaid dont les chances sont réduites, mais arrive à constituer un réseau constitué d'étudiants et de jeunes cadres. Il mise pour l'avenir jouant sur la vigueur et la jeunesse comme registre politique. Et c'est là que réside son avantage par rapport aux autres candidats. Il reste le « vieux » Ali Zaghoud qui en nationaliste novembriste est habitué des entrées sur scène lors des joutes électorales. Même si son discours reste peu convaincant, ce dernier arrive toujours à récolter le nombre de signatures pour se présenter à l'élection présidentielle sans plus. Tandis que sur le même plan, le Président candidat est donné comme grand favori pour son 4e mandat. Un long parcours et une aura internationale sur le plan diplomatique font de Bouteflika une icône politique qu'il serait très difficile de détrôner. Malgré sa maladie qui fait jaser ses détracteurs, le Président ne cultive pas la défaite et ceux qui le connaissent, le décrivent comme un jusqu'au-boutiste imprégné des secrets du sérail et qui sait tourner à son avantage les récalcitrants.

F. A.

UN NOUVEAU CANDIDAT DANS LA COURSE PRÉSIDENTIELLE

## Le président du parti Ennasr El-watani dépose son dossier de candidature

Le président du parti Ennasr El-watani, Mahfoud Adoul, a déposé mardi au Conseil constitutionnel son dossier de candidature pour l'élection présidentielle du 17 avril prochain. « La phase de collecte des signatures a été très difficile », a déclaré à la presse M. Adoul à l'issue du dépôt de son dossier de candidature. Malgré de nombreuses entraves au niveau des communes, « nous avons pu collecter plus 65.000 signa-

tures, ce qui nous permet de participer à la prochaine échéance présidentielle », a-t-il ajouté. « Notre parti, bien que nouvellement agréé, est présent à travers 42 wilayas du pays », a précisé M. Adoul. Se disant optimiste quant à sa participation à la prochaine échéance, le premier responsable du parti a souligné qu'il affrontera les autres candidats « sans aucun complexe ».

APS

APRÈS AVOIR DÉPOSÉ SON DOSSIER DE CANDIDATURE

## Benflis accuse l'administration de fraude

PAR KAMAL HAMED

Le candidat aux élections présidentielles du 17 avril prochain, Ali Benflis, a déposé hier son dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel. Comme prévu, celui qui a déclaré hier être « un combattant de la liberté » est arrivé à l'institution présidée par Mourad Medelci à l'heure du rendez-vous, soit à 10h. Quelques dizaines ses partisans, qui n'ont cessé de scander le nom de leur favori, l'ont accompagné au siège du Conseil constitutionnel où Benflis a accompli une obligation constitutionnelle. « Le Conseil constitutionnel est investi de la mission de contrôler l'opération électorale afin que les élections soient honnêtes et pour empêcher l'intervention de l'administration avec tous ses démembrés à s'accaparer la volonté du peuple » dira Ali Benflis au sortir du bureau de Mourad Medelci. L'ancien chef de gouvernement et candidat malheureux aux élections présidentielles de 2004 n'a pas, dans sa déclaration à la presse, indiqué le nombre de signatures qu'il pu collecter tant auprès des élus. Il a seulement tenu à remercier les centaines de milliers d'Algériens et les milliers d'élus qu'il ont fait confiance et « honoré avec leurs signatures ». Pour le candidat Benflis, « les élections pourraient être, si le peuple se mobilise en participant au vote, une première étape pour

sortir l'Algérie de la grave crise qu'elle vit depuis 25 années. C'est tout ce que je souhaite ». Mais l'ancien chef de gouvernement ne s'est pas empêché, toutefois d'épingler l'administration en l'accusant d'avoir commis nombre d'irrégularités lors de l'opération de collecte des signatures. « Il y a des indices, et des attitudes basses et mesquines à même d'engendrer des doutes sur la crédibilité du prochain scrutin » a-t-il commencé par dire avant de hausser le ton. « Si le peuple accorde sa voix à Zeid, Amr, à Ahmed ou à d'autres chacun prendra son droit. Il est hors de question que quelqu'un vienne en profiter parce que l'administration penche en sa faveur en bourrant les urnes. Moi j'ai décidé d'être candidat et j'ai envie d'utiliser les moyens d'information publics et privés pour démontrer au peuple algérien qu'il y a encore des hommes qui veulent sortir le pays de la crise et qui n'acceptent pas qu'il y ait vol de la volonté populaire parce que cela est illicite. Le pays ne se construit que par ce qui est licite. Tous les formulaires de souscription de candidature que j'ai déposés aujourd'hui sont licites. Il n'y a aucun document falsifié et on n'a utilisé aucun registre de l'état civil » a-t-il indiqué. Et de donner encore plus de la voix en affirmant que « le peuple algérien doit savoir que dans beaucoup de communes le registre de l'état civil a été détourné. Si la justice était indépendante il y aurait eu des plaintes par milliers contre X et on aurait prouvé, pour-

suivi et même condamné ceux qui mettent le registre d'état civil, un trésor de l'Etat, au profit d'un candidat. Cela est illicite ». Il a refusé de nommer le candidat incriminé se contentant de dire que « vous savez de quoi je parle ». Benflis faisait certainement allusion au Président candidat, Abdelaziz Bouteflika, qui aurait, selon des informations de presse, bénéficié du soutien de l'administration dans l'opération de collecte de signatures des citoyens. « Le peuple algérien doit protéger ses voix. Tout Algérien doit aller voter. Et ne pas aller au vote va permettre d'ouvrir les portes à la fraude et aux fraudeurs et aux voleurs des voix du peuple. Il faut pas accepter cela » précise Benflis comme pour désavouer l'appel au boycott lancé par plusieurs formations politiques. Benflis pense que si les élections ne se déroulent pas dans la transparence cela risque « d'approfondir la crise dangereuse et complexe que vit le pays depuis 25 années ». Et d'ajouter « qu'il y a une responsabilité qui incombe à l'Etat pour que l'organisation des élections soit propre et conforme uniquement à la loi ». Benflis, qui a précisé n'avoir pas « voulu rester à la maison » a invité les Algériens à protéger leurs voix tout en adressant une sérieuse mise en garde à l'adresse du pouvoir en soutenant que « le peuple algérien n'acceptera pas aujourd'hui que sa volonté soit confisquée, et n'acceptera pas le vol » de ses voix.

K. H.

CAMPAGNE ÉLECTORALE DU RND POUR LA PRÉSIDENTIELLE 2014

# Défense des réalisations du président Bouteflika

*Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah, axera la campagne électorale sur la défense des réalisations accomplies durant ses précédents mandats.*

PAR LAKHDAR BRAHIMI

Dans une allocution d'ouverture d'une rencontre de coordination, sur l'organisation de la campagne électorale pour la présidentielle du 17 avril, qui a regroupé les élus du parti au sein des deux chambres du Parlement et les présidents d'APW, M. Bensalah a précisé que la campagne électorale sera axée "sur la défense des réalisations importantes qui auront permis à l'Algérie d'atteindre de nombreux objectifs sociaux, économiques, culturels et éducatifs". Il a rappelé que le soutien du RND pour le quatrième mandat du président Bouteflika "ne s'appuie pas sur des calculs politiques ni politiques mais procède de sa profonde conviction quant à l'importance de ce qui a



été réalisé dans le pays sous sa direction". Le parti, a-t-il affirmé, défendra M. Bouteflika "pour tous les projets qu'il a apportés et pour toutes les réalisations accomplies durant les mandats qu'il a assumés". Il a en outre précisé que le soutien de son parti au président Bouteflika "constitue l'option la plus sûre et la plus rassurante pour le peuple algérien compte tenu des ses qualités en tant qu'homme

d'Etat et de pouvoir". Il a appelé les militants du parti à adhérer en masse à la campagne électorale pour défendre cette option cautionnée par le 4e congrès. Il a appelé par ailleurs à respecter "les règles de l'exercice politique loin de toute provocation et d'atteinte à la nation et au citoyen". Il a ajouté que la campagne électorale amorcera "une nouvelle étape pour "parachever le processus de développement", estimant que "l'enjeu reste important" et nécessite beaucoup d'efforts pour des résultats optimaux.

M. Bensalah a souligné que le RND s'apprêtait à mener une campagne électorale "forte" et "sereine", son objectif étant de "convaincre le citoyen". Il a affirmé que seuls les ingrats renieraient les réalisations accomplies et les acquis.

A propos du dépôt du président Bouteflika de son dossier de candidature lundi au Conseil constitutionnel dans le cadre, a-t-il dit, du respect strict de toutes les dispositions consacrées par la loi, M. Bensalah a estimé qu'il "ne reste plus d'autres choix pour ceux qui s'opposent à cette candidature que d'affronter le président Bouteflika dans la lice et donner la parole au peuple". Les travaux de cette rencontre se poursuivent à huis clos.

L. B.

## BILAN 1999-2014 DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

### *El Moudjahid* édite un numéro spécial : «Un homme, une œuvre»

Le bilan de la période 1999-2014 du président de la République, Abdelaziz Bouteflika a fait l'objet d'un numéro spécial du quotidien national *El Moudjahid* publié en mars courant. Sous le titre *Bouteflika : un homme, une œuvre*, ce numéro a ouvert sur une longue biographie du président de la République et d'un éditorial "Le devoir de vérité", dans lequel le journal a rappelé que le chef de l'Etat achèvera son mandat dans quelques semaines. "Un mandat qu'il a mené avec abnégation", écrit-il.

L'éditorialiste a mis en valeur le retour de la paix en Algérie à la faveur de la politique de réconciliation nationale conduite par M. Bouteflika, estimant que cette politique était "le préalable à toutes les autres réalisations enregistrées".

Dans un article consacré à la réconciliation nationale, intitulé : "Une démarche qui rassemble", le journal a souligné que la mise en œuvre de cette politique a enregistré, quelques années après l'adoption par référendum de la charte y afférente, "des résultats encourageants".

Outre le retour à la paix "après une décennie de mort et de destruction", cette



politique a été étendue à la réhabilitation des personnalités nationales, à une "relation apaisée" avec l'ancien colonisateur, mais aussi, à "une école pour l'écriture de l'histoire" du pays, a ajouté le journal.

Le numéro spécial a également, con-

sacré deux pages à la "bataille de l'eau", menée par le chef de l'Etat, relevant les différentes réalisations dans ce secteur à travers le pays, et notamment dans les régions du Sud, et estimant que dans ce domaine, c'est "un pari gagnant".

Dans le secteur de l'habitat, le journal a rappelé que "le logement qui constituait une douloureuse épine dorsale plantée dans le pied de beaucoup de citoyens, a vu ses déficits drastiques (...) considérablement réduits", affirmant que les chantiers ouverts dans ce domaine, ont apporté de "l'espoir" aux familles touchées par cette crise. Parmi les autres grands chantiers lancés par le président Bouteflika, le journal a évoqué celui de la lutte contre le chômage dont le taux a été réduit sous la barre des 10% notamment, grâce aux différents dispositifs de création d'emploi, et celui du développement des infrastructures de base, qui a enregistré "un bond qualitatif", dans les travaux publics et les transports.

D'autres articles figurent dans ce numéro, consacrés notamment, "aux notables progrès", qu'a connus l'Algérie dans le domaine des droits de l'homme, à "la grande mue" qui a marqué le secteur de la communication, au "pari réussi de la stabilité" dans celui de la culture, mais aussi, de la diplomatie, qui a permis de "réhabiliter l'image et le rôle de l'Algérie sur la scène politique mondiale".

R. N.

## POUR SA VISION CLAIRVOYANTE DE L'AVENIR

### L'ANR soutient le candidat Bouteflika



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli a indiqué, hier, à Alger que la décision de son parti d'apporter son soutien au candidat Abdelaziz Bouteflika pour la présidentielle 2014 était justifiée par sa "perception" des défis qui se posent au pays et sa "vision clairvoyante de l'avenir". Lors d'une conférence de presse consacrée aux préparatifs en cours au niveau des structures de son parti pour la présidentielle du 17 avril prochain, M. Sahli a passé en revue les différentes raisons ayant incité sa formation politique à faire le choix du soutien, un choix qu'il a qualifié de "judicieux". Le choix de l'ANR, s'explique en premier lieu, selon le premier responsable de la formation, par "la perception et la conscience du président de la République, des défis qui se posent à l'Algérie et des enjeux qu'il convient

de préserver outre son expérience diplomatique".

Ce choix, a-t-il ajouté, ne repose pas uniquement sur les résultats "positifs" réalisés par le président Bouteflika lors de ses précédents mandats, mais également sur le fait que ce dernier propose un programme d'avenir basé sur "une vision clairvoyante" qui vise à "remédier aux carences enregistrées dans le passé et à conduire le peuple vers davantage de progrès".

M. Sahli a exprimé sa satisfaction suite au dépôt, lundi par le président Bouteflika, de son dossier de candidature au Conseil constitutionnel.

L'ANR est parmi les partis membres du "groupe pour la loyauté et la stabilité", qui compte près de 30 partis ayant exprimé leur soutien à la candidature du président Bouteflika à un quatrième mandat.

BOUTEFLIKA ET LE ... 4<sup>E</sup> MANDAT

# Le bon peuple au-dessus de la mêlée

*Les dés sont jetés. Le doute qui avait envahi certains esprits est levé. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est candidat à sa propre succession. Le quatrième mandat, c'est officiel.*

PAR SADEK BELHOCINE

**M**ardi, un cortège officiel, composé de plusieurs voitures noires de la présidence de la République, est arrivé vers 16h50 au siège du Conseil constitutionnel. Selon des journalistes qui étaient sur place, c'est le Président, lui-même, accompagné de son frère, Saïd, qui a rejoint le Conseil constitutionnel, deux heures après l'arrivée des fourgons transportant les formulaires. Le dernier acte a été accompli dans le processus menant à la validation de sa candidature pour le 4<sup>ème</sup> mandat.

Selon des indiscrétions, plus de quatre millions de signatures ont été collectées à travers les 48 wilayas du pays et auprès d'élus locaux, du Parlement et des citoyens, au profit du candidat Bouteflika. Le chef de l'Etat a attendu les derniers instants pour annoncer publiquement sa décision de briguer un 4<sup>ème</sup> mandat pour le Palais d'El Mouradia. L'incertitude sur sa position a plané durant de longs mois en raison de sa maladie. L'année dernière, Abdelaziz Bouteflika a été hospitalisé trois mois en France après un AVC. Un séjour au Val-de-Grâce pour une intervention



d'urgence. Une longue convalescence aux Invalides et un contrôle de routine au Val-de-Grâce ont alimenté l'actualité algérienne pendant les derniers mois. Ira-t-il ou n'ira-t-il pas à un 4<sup>ème</sup> mandat ? C'est la question que le monde se posait !

Le candidat Bouteflika s'est muré dans un silence assourdissant. L'opinion publique se montrait dubitative quant à son véritable état de santé, malgré les assurances du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Des échos que relayaient régulièrement les trois Amar (Saâdani, Ghoul et Benyouène). Certaines images que la TV publique diffusait de temps à autre ne laissaient aucun doute sur l'état plus que fragile du chef de l'Etat. Compassion et souhaits de prompt guérison pour le «patient», les Algériens considéraient que Bouteflika est en convales-

cence, sont les propos des citoyens qui accompagnaient la diffusion de furtives images passées à l'ENTV. Le 4<sup>ème</sup> mandat n'était qu'une vue de l'esprit de certains gens qui avaient de l'intérêt à ce que le chef de l'Etat rempile, estimait le bon peuple. La sagesse et le bon sens populaire le recommandaient, pour l'intérêt du pays et celui du malade, pensait-on dans les chaumières. La guerre des tranchées que se sont livrés dernièrement les «clans» du pouvoir sur la place publique a profondément traumatisé les Algériens qui souhaitent un passage du témoin d'une manière pacifique d'autant plus que des nuages chargés de menaces s'amoncellent au dessus de nos têtes sur tout le pourtour de notre espace géographique. Au plus fort de la «crise» au sommet, les Algériens craignaient que le pays ne soit entraîné dans un tourbillon

violent, autrement plus dévastateur que celui de la décennie noire. Le rapport des forces en présence échappait au commun des mortels et la lutte pour le pouvoir se passait au dessus des têtes des citoyens qui ne formulaient qu'un vœu : que cela se termine au plus vite.

S. B.

## POUR NON ABOUTISSEMENT DE L'OPÉRATION DE COLLECTE DES SIGNATURES

### Le PNSD se retire de l'élection présidentielle

Le candidat et président du Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), Mohamed-Cherif Taleb, s'est retiré de la course à l'élection présidentielle du 17 avril 2014 en raison du non aboutissement de l'opération de collecte de signatures, indique avant-hier un communiqué du parti.

Les membres du bureau exécutif national du PNSD, réunis lundi, ont pris connaissance du non aboutissement de l'action de collecte de signatures de citoyens aux fins d'avaliser la candidature de M. Taleb, explique le communiqué du parti, précisant que le nombre de signatures récoltées dans plus de la moitié des wilayas avoisine les 48.000. "Toutefois, le temps restant (24h) ne peut permettre d'atteindre les résultats escomptés, et ce, malgré la volonté sincère des cadres et militants du PNSD, impliqués dans l'opération", ajoute la même source. Le délai de dépôt des dossiers de candidatures auprès du Conseil constitutionnel expire le 4 mars à minuit. Par ailleurs, le PNSD annonce qu'il prendra "activement" part au scrutin du 17 avril par "la mobilisation de tous ses militants et sympathisants, particulièrement lors de l'opération du contrôle des urnes et des résultats définitifs de l'opération électorale".

"Le bureau exécutif national du parti demande en outre au chef de l'Etat d'user de ses prérogatives constitutionnelles pour veiller au déroulement démocratique et transparent de toute l'opération électorale afin de lui assurer une véritable crédibilité aux plans national et international", ajoute le communiqué du parti, soulignant que le PNSD "se chargera des contacts avec les candidats retenus officiellement par le Conseil constitutionnel pour arrêter incessamment sa position définitive".

APS

ALORS QUE TOUTES LES FORMATIONS POLITIQUES ONT TRANCHÉ

## Le FFS maintient le suspense jusqu'à vendredi



PAR KAHINA HAMMOUDI

**L**e Front des forces socialistes (FFS) est, à ce jour, le parti qui garde le silence le plus intrigant pour cette élection présidentielle du 17 avril prochain. Si aujourd'hui, il est certain que le FFS ne présentera pas de candidat, le plus vieux parti d'opposition en Algérie n'a pas encore pris de position sur la présidentielle. A quelques jours de cette échéance, la fragilité du parti se sent de jour en jour, alors que les débats et les

polémiques ne cessent d'alimenter l'actualité politique du pays. Au cours d'une conférence de presse tenue hier à Constantine, le premier secrétaire national de cette formation politique, Ahmed Bettatache a souligné que «la position FFS vis-à-vis de la situation politique dans le pays et des élections présidentielles sera rendue publique vendredi 7 mars à l'issue du conseil national du parti».

Durant ce point de presse, il précisera notamment que «le conseil national, organe suprême de délibération, est seul

habilité à se prononcer sur les décisions du parti». Soulignant que son parti «a une crédibilité à préserver», M. Bettatache a ajouté que le FFS «n'est pas partisan des accords tacites» et que son parti qui «soutient l'Etat mais pas le régime», «œuvre à la préservation de la stabilité du pays et milite pour le changement pacifique».

S'agissant du boycott de l'ouverture de la session de printemps de l'Assemblée populaire nationale (APN) par le groupe parlementaire de son parti, M. Bettatache a considéré que cette session «est purement protocolaire» et que l'APN est devenue, selon lui, «une simple chambre d'enregistrement» évoquant «l'absence de vrais débats» et «l'absence de déclaration de politique générale» et «l'entrave aux initiatives», «ce qui porte atteinte aux libertés», selon lui.

M. Bettatache qui s'est félicité de voir sa base militante à Constantine «s'élargir de plus en plus», a indiqué que le groupe parlementaire du FFS qui a initié, à Constantine, des rencontres, se déplacera dans les wilayas de Mila et d'Oum El Bouaghi pour «s'entretenir avec sa base militante avant la tenue du conseil national». Il est à rappeler que le FFS a connu récemment une véritable crise et une série de démissions.

D'ailleurs, les anciens cadres du FFS qui ont créé récemment le Forum socialiste pour la liberté et la démocratie ont dénoncé «la dérive politique de leur ancienne formation politique».

K. H.

PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE LA SANTÉ

# L'amélioration de la qualité des soins comme objectif

Améliorer la qualité des soins à travers l'évaluation continue des établissements, la formation et la disponibilité des équipements et des moyens de soins est le principal objectif du Programme d'appui au secteur de la santé (PASS), a indiqué lundi à Alger le Pr Ziri Abbes, directeur général du CHU de Tizi-Ouzou.

PAR RAYAN NASSIM

"Plusieurs coordinateurs du secteur de la santé sont intervenus dans les hôpitaux pour évaluer la qualité



Le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière

des soins et relancer la dynamique de la santé à travers les formations, enseignements, prise en charge des malades et disponibilité du matériel médical", a précisé le Pr Ziri, lors d'une journée d'évaluation de la qualité des soins aux hôpitaux. Le PASS est un programme d'appui au secteur de la santé qui a pour objectif d'assister le ministère algérien de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie sectorielle de modernisation afin de parvenir à une offre de services préventifs et curatifs équitables et de qualité rapporte l'APS. Le programme

d'amélioration des qualités des soins s'effectue à travers un système d'évaluation d'indicateurs sélectionnés à savoir la formation continue des médecins, l'hygiène hospitalière, la disponibilité des médicaments et du matériel ainsi que les délais de prise en charge, a ajouté le Pr Ziri, qui est aussi chef de service psychiatrie du CHU de Tizi Ouzou. Il a fait savoir que cinq établissements hospitaliers publics et privés ont été sélectionnés pour la mise en œuvre de ce programme. Les services médicaux de ces structures ont été visités par des experts internationaux de la santé, mandatés par le PASS, pour vérifier les

conditions d'administration des soins, a ajouté le même directeur, précisant que la sécurité du patient, l'organisation des soins et les compétences du personnel ont été pris en considération. De son côté, le directeur éthique et déontologie médicale au ministère de la Santé, le Pr Madjid Bessaha, a souligné que le degré de satisfaction des malades a été pris en considération par des questionnaires remis aux patients à leur sortie de ces établissements médicaux. Afin d'évaluer les connaissances du personnel soignant, des questionnaires d'auto-évaluation ont également été remis aux responsables, médecins et infirmiers pour une évaluation continue de leurs informations scientifiques, a-t-il ajouté. A la fin de cette évaluation, un guide d'entretien a été remis aux responsables des établissements sur l'organisation et la gestion des structures hospitalières. Les experts internationaux ont proposé aux différentes structures sélectionnées des mesures d'amélioration des soins personnalisées pour adapter les services médicaux aux normes nationales et internationales. Les résultats et recommandations tirés de ces évaluations seront transmis aux autres structures hospitalières du pays pour l'adaptation des soins aux standards mondiaux. Ce programme prévoit également le lancement de plusieurs formations sur le management de la qualité et la gestion hospitalière.

## 25<sup>e</sup> SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

### Lamamra conduit la délégation algérienne

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra conduira la délégation algérienne qui prendra part aux travaux de la 25<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme prévue à Genève, du 3 au 28 mars, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le chef de la diplomatie algérienne, qui prendra part au segment de haut niveau de la session principale du Conseil, s'adressera à la plénière pour réaffirmer "l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts en matière de protection et de promotion des droits fondamentaux de l'homme, tout comme sa volonté de poursuivre la coopération avec les organes du Conseil dans la mise en œuvre des instruments juridiques auxquels elle est partie" rapporte l'APS. Cette session revêt une importance "particulière pour notre pays qui entame un mandat de membre élu du conseil couvrant la période 2014-2016". M. Lamamra mettra en exergue "l'approfondissement du processus démocratique et de l'Etat de droit, allant de pair avec la satisfaction des droits fondamentaux des citoyens qui ont permis à l'Algérie d'être saluée comme un pôle de stabilité dans la région". Dans ce contexte, M. Lamamra évoquera la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement avant 2015, les progrès enregistrés dans les domaines socio-économiques, notamment l'aide conséquente à l'emploi des jeunes, la protection des droits de l'enfant et la promotion de la femme, y compris dans les assemblées élues. Il doit, en outre, faire état de la solidarité "active" de l'Algérie à l'égard de ses pays voisins ainsi qu'envers les peuples dont les droits n'ont pas encore été satisfaits. En marge de sa participation aux travaux de segment de haut niveau, le ministre s'entretiendra avec Mme Navanethem Pillay, haute commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme. Il aura également des entretiens bilatéraux avec un certain nombre de ses homologues.

L. B.

## ENTRAVES ADMINISTRATIVES

# L'UNPA en appelle au soutien de l'Etat

L'Union nationale des paysans algériens (UNPA) a appelé les autorités publiques à lever les entraves administratives devant les agriculteurs, notamment en ce qui concerne le financement, soulignant l'importance de renforcer le soutien de l'Etat au secteur, indique lundi le communiqué final du 8<sup>e</sup> congrès de l'UNPA. Les congressistes ont, selon la même source, mis en évidence la nécessité d'aplanir les contraintes administratives devant les agriculteurs, notamment en matière de financement en révisant les mécanismes de crédits destinés à cette catégorie (Tahadi et R'fig), en augmentant le soutien de l'Etat au secteur agricole tout en accordant un

intérêt particulier au patrimoine animalier national. L'UNPA a, en outre, insisté sur "l'impératif d'accorder une importance capitale à l'élevage et au développement du patrimoine animalier national tout en le préservant et de trouver des solutions radicales aux entraves de financement auxquelles font face les éleveurs", selon le communiqué ayant sanctionné les travaux du congrès tenu samedi et dimanche derniers. L'Union a en outre appelé à "l'accélération" de la décision d'octroi par les domaines de l'Etat des contrats de concession et à "prendre des mesures urgentes et coercitives pour mettre un terme au rétrécissement des terres agricoles". Le congrès a mis en exergue "les pro-

grammes agricoles actuels et à venir ainsi que le soutien dont ont bénéficié les producteurs dans différentes activités agricoles", ajoute le communiqué. Au plan politique, l'UNPA a réitéré son soutien à M. Abdelaziz Bouteflika pour un quatrième mandat, affichant sa disponibilité à mener campagne en sa faveur dans la perspective de "parachever le processus d'édification et poursuivre les réalisations pour le développement de l'Algérie". Le congrès a appelé, dans ce contexte, les paysans à "respecter l'engagement du congrès à mener campagne au profit de M. Bouteflika et à participer massivement à la présidentielle prévue le 17 avril prochain".

## CHIFFRES D'AFFAIRES DE LA SAA

# Une croissance de 12% en 2013

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le chiffre d'affaires de la Société algérienne des assurances (SAA) a connu une croissance de près de 12% en 2013 par rapport à celui de 2012 à 25,770 milliards DA (mds) selon les prévisions de clôture a indiqué à l'APS son P-DG, Lamara Latrous. "La SAA a réalisé en 2013 en prévision de clôture 25,770 milliards DA (mds) de chiffre d'affaires soit une croissance de près de 12% par rapport à celui de 2012 et elle compte réaliser un bénéfice net de 2,1 md DA" a souligné M. Latrous. Le bénéfice net était de 1,658 mds DA en 2012. Ce résultat sera porté à 2,644 mds DA en 2014, à 3,121 mds DA en 2015 et à 3,2 mds DA en

2016, soit une évolution moyenne de 16%, a-t-il ajouté. Ces résultats prévisionnels sur la période 2014-2016 proviendraient du chiffre d'affaires prévisionnel sur ces mêmes années estimé pour 2014 à 28,5 mds DA et en 2015 à 32 mds DA. En 2016, il sera de 36 mds DA en cadence moyenne d'évolution de près de 13%. Quant aux parts de marché de la SAA, elle sont de 25% en 2013 dont 35% en assurance automobile, et elle sera de 26,44 % en 2014, 27,26 % en 2015 et 28,41 en 2016. La compagnie contribue aussi à la hausse du chiffre d'affaires du marché des assurances dans plusieurs branches comme en assurance CAT-NAT (catastrophes naturelles) avec un chiffre d'affaires de 1,750 mds DA réalisé par le

marché en 2013. Environ un tiers de ce montant, soit 630 millions DA est réalisé par la SAA pour un nombre de contrats estimé à 199.697. Le chiffre d'affaires de 2013 est en évolution de 37% par rapport à 2012 lorsqu'il était de 458.313 millions DA. Sur 630 millions DA de primes collectées par la SAA, 263 millions proviennent des couvertures des biens immeubles industriels, 333 millions DA des couvertures des biens commerciaux et 33 millions proviennent de l'assurance de maisons individuelles. Le P-DG ajoute que la compagnie a versé en indemnisation 14,5 mds DA dont 13 mds versés dans la branche automobile, soit une croissance de 8% par rapport à 2012.

L. B.

JANUSZ PISZ, CONSEILLER COMMERCIAL DE L'AMBASSADE DE POLOGNE À ALGER

## «La Pologne veut rester sur le marché traditionnel algérien»

Présente avec cinq entreprises au salon international "Equip Auto" qui se déroule jusqu'à demain au Palais des expositions de la Safex, la Pologne envisage de renforcer sa présence sur le marché algérien.

PAR AMAR AOUIMER

Le conseiller commercial et de la promotion des investissements auprès de l'ambassade de Pologne à Alger, Janusz Pisz nous affirme, hier, que « les entreprises polonaises exposeront leurs produits au Salon international des produits pétroliers prévu les prochains jours à Hassi Messaoud, mais également au Salon des produits de beauté et des cosmétiques qui aura lieu à la fin de cette semaine à Oran. La Pologne veut rester sur le marché traditionnel algérien sachant que nous y avons



été jusqu'à la fin des années 80 ». Janusz Pisz souligne que « les entreprises polonaises essaient d'investir sur le marché algérien, et c'est la raison pour laquelle

nous sommes présents en Algérie. En 2015, les sociétés polonaises y seront encore plus actives et dynamiques ».

Le conseiller commercial de la mission

diplomatique polonaise ajoute que « la Pologne est très développée dans le secteur des équipements de l'industrie automobile. Les cinq entreprises exposants au Salon Equip Auto veulent chercher des clients et des partenaires en Algérie, mais pour investir. La société Siad importe des batteries automobiles de Pologne, tandis que plusieurs entreprises polonaises ont visité l'Algérie ». Il dira que « la Pologne est très forte dans le secteur industriel automobile qui est bien en avance sur le plan technologique, en ce sens que des voitures sont fabriquées en Pologne et exportées vers l'Algérie, tels que les véhicules Volkswagen Caddy, Opel Astra et Fiat ». Les entreprises polonaises qui ont eu des rencontres business to business participant au salon "Equip Auto" sont MTM spécialisée dans les accessoires et produits d'entretien pour véhicules, Novol fabricant de mastics, primaires et peintures, Troton versée dans les produits destinés aux carrosseries automobiles, AC produisant les installations GPL et enfin Zlotecki fabricant les pistons.

A. A.

### USINE RENAULT D'ORAN

## Une centaine de sous-traitants locaux identifiés

Plus de 113 sous-traitants potentiels algériens ont été identifiés pour accompagner le projet de l'usine automobile Renault de Oued Tlélât (Oran), a indiqué le président du directoire de la SGP-équipements industriels et agricoles (Equipag) Bachir Dehimi, selon l'APS. « Ces partenaires, entreprises privées et publiques, recèlent un potentiel mais ont besoin d'un accompagnement, c'est pourquoi un travail d'audit et d'évaluation se fait actuellement », a estimé Dehimi, en marge du 8ème salon international de pièces, équipements, services et maintenance pour les automobiles et les véhicules industriels "Equip Auto Algeria 2014", qui se tient aux palais des expositions d'Alger (3 au 6 mars). « Ces sous-traitants interviendront principalement dans des filières prioritaires comme le vitrage, le câblage, la tôlerie et la soudure. Le constructeur français apportera son expertise en vue d'arriver au moins à un taux d'intégration de 42% », a précisé pour sa part Bernard Sonilhak, PDG de Renault

Algérie production. La vision à long terme est d'intégrer des pièces de plus en plus techniques et de développer une industrie automobile en Algérie, a-t-il ajouté. « Nos attentes vis-à-vis de ces sous-traitants est de faire preuve de la qualité et de la compétitivité des produits car nous travaillons conformément à des normes où on n'accepte que 50 défauts sur 1 million de pièces », a-t-il dit. L'objectif est de développer une industrie automobile à long terme en Algérie et d'intégrer des pièces de plus en plus techniques, selon lui. Interrogé sur l'état d'avancement du projet de l'usine d'Oran, Sonilhak a affirmé que des hangars sont déjà mis en place, alors que la formation d'une partie du personnel sur le site est en cours. L'usine est implantée sur une superficie de 151 hectares, 20 hectares seront réservés aux sous-traitants qui seront sélectionnés pour fournir les pièces et composants et garantir ainsi un gain de temps et de coûts, a expliqué Sonilhak.

La sortie du premier véhicule Renault de type Symbol "made in Algeria" est

prévue le 20 novembre 2014. L'usine devra produire, dans une première étape, quelque 25.000 unités par an avant de passer à une cadence supérieure de 75.000 unités/an à terme.

### Avenir prometteur pour l'industrie mécanique en Algérie

D'autres projets sont en cours de réalisation dans l'industriemécanique notamment avec le groupe allemand Mercedes-Benz pour la production de 15.000 cars, bus et camions/an à Alger, de 8.000 véhicules utilitaires à Tiaret et de 25.000 moteurs à Constantine, a rappelé le PDG de la Société nationale de véhicules industriels (SNVI), Hamoud Tazrouti.

Pour compléter sa gamme, l'entreprise est à la recherche de partenaires pour la production de camions de moins de 5 tonnes puisque avec le leader allemand elle produira des camions d'un tonnage de 8 à 26 tonnes, a-t-il précisé.

Evoquant la reprise par l'Etat en octobre 2013 de l'unité de carrosserie indus-

trielle de Tiaret, un partenariat entre la SNVI et le français BTK, Tazrouti a expliqué que le partenariat n'a pas atteint les objectifs escomptés notamment en termes d'investissement prévu à 10 millions d'euros ainsi que la modernisation des produits, la création de l'emploi et l'exportation. Le même responsable a appelé, par ailleurs, les exposants présents au salon "Equip Auto" à perfectionner la qualité de leurs services pour répondre à la demande des partenaires de l'Algérie et dépasser le taux d'intégration prévu.

Dehimi a indiqué, en outre, que les filières mécaniques relevant de la SGP-Equipag avaient réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 520 millions d'euros et prévoient d'atteindre 750 millions d'euros en 2014 et de dépasser 1 milliard d'euros à l'horizon 2016. Environ 320 exposants prennent part à ce salon professionnel dont plus de 80% sont étrangers et représentent notamment l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Grande Bretagne et la France.

R. E.

### LES OUTILS D'ÉLABORATION DU BUDGET DE L'ÉTAT SERONT MODERNISÉS

## Assistance d'une firme canadienne

Les outils de modernisation de l'élaboration du budget dans le cadre de la loi de finances commenceront à être mis en œuvre dès cette année dans le cadre d'un partenariat avec les Canadiens, a indiqué un responsable au ministère des Finances. « La modernisation de l'élaboration du budget continue à être effectuée cette année avec l'assistance d'une firme canadienne », a dit Boualem Amara, directeur de l'élaboration du budget à la direction du budget au ministère lors d'un séminaire sur « le processus d'élaboration de la loi de finances ». « On est en phase de formation pour engager la réforme budgétaire basée sur les résultats et pour le budget de 2015, on va élaborer un budget à blanc », a-t-il ajouté. Ce responsable s'exprimait en présence de responsables du ministère qui ont présenté chacun le champ de ses prérogatives dans l'élaboration de la loi de finances. Il s'agit du directeur de la politique fiscale à la direction générale des prévisions et des politiques (DGPP), Abbas Mohamed Meherzi, de Mustapha Zikara, directeur général de la législation fiscale et de la réglementation et de Ferrad Badis, responsable à la direction générale de comptabilité. Amara a expliqué que la préparation de la loi de finances débute par une lettre de cadrage au mois de mars alors que les ordonnateurs envoient avant le 15 mai leur propositions et les arbitrages se poursuivent jusqu'en juin au ministère des Finances. Il y a ensuite

la réunion du gouvernement en août puis un Conseil des ministres en septembre pour adopter le projet transmis au Parlement avant d'être promulgué à la fin décembre. De son côté, Mustapha Zikara, directeur général de la législation fiscale et de la réglementation, a indiqué que pour cette année, le ministre des Finances a introduit une nouveauté dans le cadre de l'élaboration des lois de finances en installant en janvier dernier le Conseil national de la fiscalité qui pourra proposer des mesures pour la prochaine loi de finances. Zikara a ajouté que d'autres services de l'administration fiscale font des propositions pour rendre le contrôle fiscal plus efficace « car on est obligé d'être vigilant en corrigeant les failles que les contribuables ont exploitées à travers la fraude et l'évasion fiscale ». En ce qui concerne la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED), son directeur général, Amar Grine, a indiqué que le programme des grands projets d'équipement public dévolu à la Caisse pour évaluation et suivi est constitué de 61 projets représentant une autorisation de programme globale de 4.870 milliards DA. Sur les 61 projets, 13 sont en phase d'étude et 48 en phase de travaux dont 18 relèvent du secteur des travaux publics avec une enveloppe de 1.885 mds DA, a-t-il précisé. Selon les données avancées par Grine, 1.707 mds DA sont alloués à 26 projets du secteur

des transports et 8 relevant des ressources en eau accaparent 659 mds DA alors que 9 projets de divers secteurs bénéficient d'une enveloppe de 616 mds DA. 5 villes nouvelles ainsi que la mosquée d'Alger, le Centre international de conférences (près d'Alger) et le stade de Tizi Ouzou sont aussi évalués. Quant au directeur de la politique fiscale à la direction générale des prévisions et des politiques, Abbas Mohamed Meherzi, il a indiqué que cette structure recueille des statistiques auprès du budget, des douanes et de la sphère réelle (BTPH, services, hydrocarbures, industrie et agriculture) pour calculer le Produit intérieur brut (PIB). « On commence très tôt dans l'année la préparation de la loi de finances pour effectuer des simulations des politiques économiques et mesurer l'impact des différentes variables » sur l'économie, dit-il.

Il a ajouté que la direction détermine les niveaux de dépenses et de recettes pour parvenir à l'équilibre budgétaire à travers une note de cadrage. Le rôle de la direction de la comptabilité a été abordé par Badis Ferrad, responsable auprès de cette structure. Il a insisté dans sa présentation sur le rôle des ordonnateurs et des comptables dans la vérification des recettes et dans le contrôle de gestion de la comptabilité de nombreuses institutions à l'exemple des wilayas, des communes et des établissements de santé.

R. E.

BATNA, EXPANSION  
TOURISTIQUE

## Trois nouvelles zones prochainement aménagées

Trois nouvelles zones d'expansion touristique (ZET) seront prochainement aménagées dans la wilaya de Batna, a indiqué, dimanche à l'APS, le directeur du tourisme et de l'artisanat, Abdeslem Mansour. Ces ZET, dont l'étude technique est en phase de finalisation, sont prévues sur des superficies d'une centaine d'hectares, à Tafrent, dans la commune de Hidoussa, à Dechret Ouled Moussa (Ichemoul) et à Oued Kram (El-Madher), a déclaré le même responsable.

M. Mansour a également révélé que deux autres ZET sont proposées dans la commune de Tazoult et à El-Mahmel (Theniet El-Abed) et n'attendent plus que la signature du décret exécutif les concernant. Une de ces deux ZET proposées sera aménagée, en partie, à Theniet Erssas, sur une altitude de 1.800 m, et abritera une auberge de jeunes, un restaurant, une cafétéria et des aires de sports, destinés à accueillir des activités sportives dans cette région connue, par le passé, pour les sports de montagne.

TIPASA

## Equipements techniques

La Sûreté de la wilaya de Tipasa s'est récemment dotée d'équipements techniques de dernière génération, au titre d'un programme de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) visant à moderniser les moyens de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a-t-on appris dimanche auprès de cette institution. Ces équipements consistent en un détecteur de faux billet de banques, remis à l'ensemble des Polices judiciaires des Sûretés de daïra, pour les aider à mieux lutter contre ce crime économique. La direction de la Sûreté de wilaya de Tipasa a bénéficié également du système Afis (identification automatique par empreintes digitales), équipé d'une banque d'empreintes digitales des repris de justice et des individus recherchés.

Ce système permet également de lutter efficacement contre les vols de véhicules. Le taux de couverture sécuritaire du territoire de la wilaya de Tipasa est estimé actuellement à 85%, soit un ratio d'un policier pour 240 habitants. Le secteur dispose de 33 unités opérationnelles, appelées à être renforcées durant l'année en cours par un apport de 27 autres de prévention.

ORAN, DIRECTION DE LA PÊCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

# Signature de deux conventions de formation

*Deux conventions ont été signées, dimanche à Oran, entre la Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage (DFPA) et celle de la pêche et des ressources halieutiques et de l'environnement.*

PAR BOUZIANE MEHDI

La signature de ces deux conventions s'est déroulée, en marge de la cérémonie officielle marquant la rentrée de la nouvelle session de formation professionnelle présidée par le wali d'Oran. Les deux conventions portent sur la formation de jeunes dans les métiers liés aux secteurs de la pêche et de l'environnement et leur insertion dans le monde du travail, a indiqué Touil Abdelkader, responsable de wilaya de la DFPA.

Pour le secteur de l'environnement, la formation portera sur quatre spécialités, dont le traitement et la gestion des déchets. Deux spécialités ont été retenues pour le secteur de la pêche et des ressources halieutiques, à savoir la réparation des filets et la maintenance des équipements de pêche.

Afin de concrétiser ces programmes, 12 enseignants de la DFPA ont été formés au niveau de la Direction de l'environnement, a indiqué le même responsable, ajoutant que ces conventions, élaborées en coordination avec la Direction de l'emploi, visent à faire bénéficier les stagiaires des



avantages assurés par les dispositifs d'emploi pour permettre une insertion rapide des jeunes dans le monde du travail.

La Direction de l'environnement a dégagé 200 postes au niveau des centres d'enfouissement technique (CET) et des différents sites de traitement des déchets, soit 50 postes pour chacune des quatre spécialités retenues par la DFPA, rapporte l'APS. Concernant le secteur de la pêche, deux groupes de 20 stagiaires chacun, rejoindront le CFPA de Ain El-Turck pour suivre une formation dans les domaines de la réparation des filets et de la maintenance des équipements. Deux autres groupes doivent être affectés au CFPA d'El-Mohgoun, dans la daïra d'Arzew. Il est à rappeler que depuis septembre dernier, 7

conventions similaires ont été signées avec différents secteurs comme ceux de l'habitat, du tourisme, de l'artisanat et avec la future usine de montage des véhicules "Renault-Algérie" de Oued Tlelat.

Il est prévu la signature de deux autres accords, l'un avec l'entreprise des eaux d'Oran (SEOR) et l'autre avec l'Union des commerçants et artisans (UGCAA), indique-t-on à la DFPA, ajoutant qu'un colloque sur la filière automobile sera organisé durant la deuxième moitié du mois en cours. Pour rappel, 6.300 postes sont proposés lors de cette nouvelle session de la formation professionnelle, à travers les 20 établissements que compte la wilaya d'Oran.

B. M.

## SAÏDA, CRÉATION D'ENTREPRISES 146 artisans formés

Plus de 146 artisans de la wilaya de Saïda ont été formés en 2013 dans le cadre de la création d'entreprises et de leur gestion, a-t-on appris, samedi, auprès du directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya. Cette formation a touché les artisans qui exercent dans plusieurs métiers de l'artisanat d'art, en lien avec la fabrication de produits à base d'alfa tels que la vannerie, la sellerie, la sculpture sur bois, les

bijoux traditionnels, le plâtre, la confiserie et la couture traditionnelle, a expliqué Tahar Djebbar Miloud. Ces formations qui ont duré entre une semaine et 13 jours ont traité de "la préservation de l'artisanat traditionnel au niveau de la wilaya". Le soutien et l'assistance accordés aux artisans aux fins d'une meilleure gestion de leurs entreprises ont également fait l'objet de ces sessions de formation. Le même responsable a souligné l'intérêt manifeste

accordé à l'élément féminin dans ce domaine pour remettre au goût du jour la fabrication de produits en alfa et la promotion de l'artisanat à travers la couture, la confiserie et le tissage. Il est prévu, durant cette année 2014, l'organisation au niveau de la wilaya de deux salons régionaux sur les produits en alfa ainsi qu'une foire de l'artisanat d'arts traditionnels qui comprend plusieurs métiers.

AÏN-TÉMOUCHENT

## Réalisation de neuf marchés de proximité

La wilaya d'Aïn-Témouchent a réalisé neuf marchés de proximité sur les 11 programmés dans le cadre de la lutte contre le commerce informel, a-t-on appris auprès de la direction locale du commerce. Inscrits dans le cadre des plans communaux de développement (PCD), les marchés, déjà opérationnels, ont été réalisés dans les communes de Oued Berkèche, Chentouf, Aïn Kihal, Beni Saf et Emir Abdelkader, pour la tranche 2011, Hassi El-Ghella, El-Malah, Ougbellil et Aïn Tolba pour celle de 2012, précise-t-on. Une enveloppe globale de plus de 37 millions de dinars a été allouée à l'opération. Les deux derniers marchés à lancer sont situés à Aïn-Témouchent. Les travaux ont connu un certain retard pour des problèmes administratifs, a-t-on ajouté, sig-



nant que les difficultés ont été levées et les procédures réglementaires pour l'étude et le lancement des travaux de réalisation sont en cours. Parallèlement, et toujours dans le cadre des PCD, l'entreprise nationale Batimetal achèvera, très prochainement, les travaux de réalisation de deux marchés au chef lieu de wilaya, respectivement, à Hai Zitoune et au Pos Sud-est 2 où ils enregistrent un taux d'avancement de 99%.

Les procédures de désignation des bénéficiaires de ces deux derniers marchés de proximité seront bientôt lancés, indique-t-on.

Il est à rappeler que pas moins de 45 marchés informels ont été démantelés à travers la wilaya d'Aïn-Témouchent dans le cadre de la lutte contre le commerce informel.

TIZI OUZOU DIRECTION DES TRANSPORTS

# Les travailleurs en grève

*La grogne des travailleurs de la direction de wilaya de Tizi Ouzou des transports ne semble pas vouloir s'estomper.*

PAR LOUNES BOUGACI

C'est le moins qu'on puisse dire après le préavis de grève rendu public, hier, par la section syndicale de la Direction des transports de la wilaya de Tizi-Ouzou, dépendant de l'union de wilaya de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Les concernés, via leur section syndicale, parlent d'entrave au libre exercice du droit syndical et de l'exclusion du membre de la commission paritaire du jury de proclamation des résultats définitifs des concours sur titre, organisé par la direction durant l'année 2013. Deux gouttes qui ont fait déborder le vase. Mais d'autres points viennent s'ajouter aux sources de ce mécontentement comme la non satisfaction de la plate forme de revendications déposée le 4 juillet 2013 et examinée le 20 octobre 2013. Les contestataires soulèvent le point inhérent à la prorogation du mandat de la commission paritaire « en violation de l'article 68 de l'ordonnance n°06-03 du 15 juillet 2006, portant statut général de la fonction publique ». Il est également question de « non-respect de l'accord conclu le 28/05/2013 relatif à la périodicité des réunions périodiques ». La section syndicale UGTA de la



direction de wilaya de Tizi-Ouzou des travailleurs évoquent, en outre, la négligence du recrutement d'un inspecteur des transports et d'une femme de ménage (PGRH 2013) et parle d'une gestion « inique et unilatérale ». Les concernés qualifient les méthodes de travail d'approximatives basées sur le verbalisme des instructions. De même qu'on déplore « la substitution des prérogatives du chef de service et du chef de bureau par un agent du pré-emploi ». Une autre raison de cette colère est liée à ce qui est qualifié de rétention de l'information par la non-notification de l'instruction n°186/PM du 18/06/2013 relative à la dynamisation du dialogue social et la non-notification de l'envoi n°07/SG/2014 du 08/01/2014 relatif au renouvellement de la commission de recours de wilaya invitant les membres titulaires représentants le personnel aux différentes commissions paritaires à déposer leur candidature aux élections de ladite commission avant le 30 janvier 2014. Sur un autre reg-

istre, la section syndicale invoque l'absence de respect de la voie hiérarchique et parle de présence de personnes étrangères au sein de la direction sans aucun statut. « L'assemblée générale décide de deux jours de grève. A cet effet, un préavis de grève de huit jours est déposé à compter du 03 mars 2014 conformément aux dispositions de la loi n°90-02 du 06/02/1990 relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève, modifiée et complétée », souligne la section syndicale UGTA. Il y a lieu de rappeler enfin que le secteur des transports est en ébullition ces derniers mois dans la région, notamment avec les mouvements de grèves et les actions de protestations que ne cessent de mener les chauffeurs de taxis urbains, qui déplorent également de leur côté l'absence de dialogue avec la même direction de wilaya.

L. B.

FORMATION PROFESSIONNELLE

## La wali supervise la rentrée de mars

Le wali de Tizi-Ouzou, Abdelkader Bouazghi, a supervisé, avant-hier, le coup d'envoi de la nouvelle rentrée dans le secteur de la formation professionnelle et de l'apprentissage, session du mois de mars, et ce, dans la ville de Drâa Ben Khedda. Selon la cellule de communication de la wilaya, le wali Abdelkader Bouazghi, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya et des autorités locales a donné le coup d'envoi de la nouvelle rentrée professionnelle « session février 2014 » au niveau du centre de formation Amar-Kias de Draâ-Ben-Khedda. Après l'écoute de l'hymne national, le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels a déclaré que l'effectif global des apprentis et stagiaires dans la wilaya a atteint, à ce jour, 21.500 stagiaires dont 13000 apprentis (formation qualifiantes et diplômantes et 8500 apprentis pour la session février 2014). Aussi, les établissements du secteur ont enregistré près de 4.000 nouveaux inscrits pour tous les modes de formations, dont plus de 1.800 nouveaux apprentis postulant pour différents métiers. Le wali a dressé un

état des lieux du secteur qui compte 45 établissements dont dix annexes ainsi que 67 écoles privées pour un effectif de 25.000 postes pédagogiques répartis en 370 branches.

Le secteur a également bénéficié d'une enveloppe de 5 milliards de dinars consacrée aux projets en cours de réalisation. « La délégation officielle a effectué une visite à travers les ateliers dudit établissement où un protocole d'accord d'emploi de stagiaires après obtention de diplômes a été signé entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, l'agence de wilaya de l'emploi et l'entreprise Cosider », ajoute notre source. Notons qu'à l'issue de cette cérémonie, la cellule de communication de la direction de la formation professionnelle a rendu public l'état des lieux du secteur à Tizi-Ouzou. D'après cette source donc, l'effectif global des apprenants et stagiaires de la formation professionnelle dans la wilaya de Tizi-Ouzou atteindra, à la rentrée de la seconde session de février 2014, les 21.500 dont 13.000 apprenants (formation qualifiante et diplômante) et 8.500 apprentis. Pour la session de février

2014, les établissements du secteur ont enregistré près de 4.000 nouveaux inscrits pour tous les modes de formation dont plus 1.800 nouveaux apprentis.

Il est à signaler que pour le mode de formation par voie d'apprentissage, la validation des contrats d'apprentissage est toujours en cours. S'agissant, par ailleurs, du programme investissement pour le quinquennal 2010-2014, il est constitué principalement d'infrastructures, à même d'accroître, sur le plan qualitatif et quantitatif, les capacités du secteur et de créer les gisements en mains d'œuvre qualifiée afin de répondre aux besoins du marché local de l'emploi. Les projets dont il est question sont dotés d'une capacité globale de 3.750 postes de formation. On précise qu'ils concernent l'INSFP Tizi-Ouzou, le CFPA de Draâ El-Mizan, le CFPA de Tizi-Ouzou (ex-CNET), le CFPA de Timizart, le CFPA de Mechtras, l'IEP de Oued Falli, le CFPA de Ain El-Hammam, le CFPA de Yakourene, l'INSFP d'Azeffoun, l'INSFP de Tamda et le CFPA de Souamaa.

L. B.

GAZ DE VILLE

## Un taux de pénétration de 53%

Le wali de Tizi-Ouzou, M. Abdelkader Bouazghi, a annoncé avant-hier que le taux de pénétration actuelle en matière de gaz naturel est de 53% dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette avancée a pu être rendue possible grâce à la cadence soutenue avec laquelle sont menés les projets de connection au gaz de ville en cours dans les quatre coins de la wilaya mais aussi aux budgets conséquents alloués par l'Etat à cet effet. Le chiffre en question a été communiqué par le premier magistrat de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'occasion de la séance publique de l'ouverture des plis dans sa phase technique pour la deuxième tranche inhérente aux quartiers et aux lotissements sociaux. Ainsi, le wali a assisté à cette rencontre à laquelle ont pris part le président de l'Assemblée populaire de la wilaya, M.Hocine Haroun, le directeur de l'énergie et des mines. A cette occasion, Abdelkader Bouazghi a annoncé que le taux de pénétration en gaz naturel est actuellement de 53% dans la wilaya de Tizi-Ouzou et celui-ci connaîtra une grande amélioration, sachant qu'à la fin des travaux en cours, le taux atteindra les 63%. La deuxième tranche en voie de lancement dans le cadre du plan susvisé est constituée de 1.100 km QLS+DP à lancer incessamment. Elle permettra d'alimenter 107.000 foyers, répartis en deux programmes à savoir : les quartiers et les lotissements sociaux pour les localités qui font l'objet d'extension : 2.655,2 Km de réseau et plus de 71.000 foyers. Quant à la distribution publique, elle concerne les localités nécessitant un poste de détente : 1184 Km de réseau et 33.000 foyers. Notons que l'appel d'offres n°2/2014 (gaz pour les quartiers et les lotissements sociaux) lancé le 16 février 2014 concerne le programme quinquennal QLS dont les travaux à réaliser sont d'une consistance de 2.655,20 km de réseau gaz et 71.518 branchements touchant 45 communes totalisant ainsi 288 villages de la wilaya.

L. B.

## TUERIE DE KUNMING

Trois suspects  
arrêtés

La police chinoise a arrêté trois suspects après la tuerie samedi soir dans la gare de Kunming, dans le sud-ouest de la Chine, ayant fait au moins 29 personnes, a annoncé lundi l'agence officielle Chine Nouvelle. "Trois suspects impliqués dans l'attaque terroriste dans la ville de Kunming, dans le sud-ouest, ont été arrêtés", a indiqué l'agence officielle citant le ministère de la Sécurité publique. Au total, le "commando terroriste", auteur de la tuerie au couteau samedi soir, comptait huit membres, a-t-on ajouté de même source. Quatre d'entre eux ont été abattus par la police et une femme blessée a été arrêtée sur les lieux de l'attaque, selon l'agence qui a précisé que le meneur avait été identifié comme Abdurehim Kurban. La Chine a attribué à des séparatistes de la région du Xinjiang (nord-ouest) — qui abrite la minorité musulmane turcophone des Ouïghours —, ce qu'elle qualifie d'acte de terreur et que les médias ont baptisé le "11 septembre chinois".

DARFOUR, EN DÉPIT  
D'UN ACCORDLes Casques  
bleus interdits  
d'accès à des villages

La mission conjointe Onu-Union africaine au Darfour (Minuad), a indiqué, lundi, s'être vu refuser l'accès par les autorités à des localités du Darfour, dans l'ouest du Soudan, où plusieurs villages auraient été "détruits par le feu". La Minuad s'est dit "extrêmement préoccupée par la hausse des violences dans l'Etat du Darfour-Sud", expliquant qu'"elle résultait de la destruction de plusieurs villages par le feu et du déplacement de nombreux civils aux alentours de Oum Gunya", à une cinquantaine de km de la capitale provinciale, Nyala. Des témoins ont également fait part de pillages et de civils blessés au cours des derniers jours, selon la force de maintien de la paix. Dans son communiqué, la Minuad a affirmé que les autorités soudanaises lui avaient refusé l'accès à ces villages en dépit d'un accord avec le gouvernement garantissant la liberté de mouvement aux Casques bleus. Ces derniers "ont tenté d'accéder aux zones touchées à plusieurs reprises", précise le communiqué. Selon les informations de la Minuad, plusieurs milliers de personnes auraient été déplacées en raison des dernières violences.

## PAKISTAN

Onze morts dans  
une attaque en  
plein Islamabad

Un commando armé a fait irruption lundi matin dans un tribunal du centre d'Islamabad, la capitale du Pakistan, faisant au moins onze morts et une trentaine de blessés, a-t-on appris de source policière. Une lourde déflagration a précédé la fusillade, l'oeuvre de deux kamikazes qui ont fait exploser les charges qu'ils portaient sur eux, a précisé la police. Un juge et un policier figurent au nombre des victimes. Deux avocats auraient également perdu la vie. Les taliban pakistanais, qui ont proclamé samedi un cessez-le-feu d'un mois, ont immédiatement nié toute implication dans cette attaque ainsi que dans l'explosion survenue à la frontière afghane, tuant deux soldats. "Nous avons déjà proclamé un cessez-le-feu d'un mois et nous tenons nos engagements", a déclaré un porte-parole des taliban. Le tribunal visé se trouve à proximité d'un marché très fréquenté d'Islamabad, où les attaques de ce type sont rares.

## NUCLÉAIRE IRANIEN

"Beaucoup reste à faire",  
selon l'AIEA

*Le chef de l'AIEA a exhorté l'Iran, lundi, à répondre aux inquiétudes sur un possible volet militaire de son programme nucléaire, jugeant que beaucoup restait à faire avant de pouvoir définitivement enterrer le conflit entre Téhéran et la communauté internationale.*

Les premières mesures adoptées par l'Iran "représentent une étape positive, mais il reste beaucoup à faire afin de résoudre toutes les questions en suspens", a déclaré le directeur général de

l'agence, Yukiya Amano, lors du conseil des gouverneurs, réuni à huis clos jusqu'à vendredi à Vienne.

Le Japonais juge "essentiels" une "clarification de toutes les questions relatives à une possible dimension militaire, et l'application par l'Iran du protocole additionnel", permettant, notamment, des inspections plus fréquentes de l'AIEA.

Cette déclaration intervient au lendemain d'un discours du président iranien Hassan Rohani, qui a accusé les Occidentaux de vouloir freiner les développements du programme nucléaire de son pays.

"L'AIEA a mené des milliers d'heures d'inspections et a affirmé qu'il n'y avait aucun signe d'une diversion du programme nucléaire iranien vers un but militaire", a-t-il déclaré dans un discours retransmis par la télévision d'État.

Faute de pleine coopération de l'Iran, l'agence "n'est pas en mesure de (...) conclure que tous les matériaux nucléaires en Iran sont à usage pacifique", a répliqué M. Amano lundi.

L'AIEA avait publié un rapport en novembre 2011 avec un catalogue d'éléments, présentés comme crédibles, indiquant que l'Iran avait travaillé à la mise au point de la bombe atomique avant 2003, voire ensuite. Téhéran a toujours nié vouloir se constituer un arsenal nucléaire.

La possible dimension militaire a été timidement abordée dans une feuille de route en sept points conclu début février, où l'Iran s'est engagé à s'expliquer d'ici le 15 mai sur la mise au point de détonateurs utilisables pour une bombe.

## ESPAGNE

Incidents en marge d'une conférence  
économique à Bilbao

Des incidents ont éclaté lundi en marge d'une conférence économique organisée à Bilbao, dans le nord de l'Espagne, avec la présence de la présidente du Fonds monétaire international (FMI), de nombreuses personnalités politiques et économiques et du roi Juan Carlos, ont indiqué les autorités. Portant pour certains les drapeaux d'organisations d'extrême gauche, cagoulés et le visage caché derrière

des écharpes, plusieurs dizaines de manifestants ont défilé en plein centre de Bilbao. Devant les passants, un petit groupe s'en est pris à un fourgon de la police municipale, renversé sur le côté dans la rue, brisant ses vitres et gyrophares tandis que d'autres jetaient des tables et chaises contre la vitrine d'un restaurant et attaquaient à coup de barres en fer et de bidons les vitres d'une banque.

Les incidents ont éclaté en marge d'une conférence sur l'économie espagnole et européenne où étaient invités lundi, notamment, la présidente du FMI Christine Lagarde, le vice-président de la Commission européenne Joaquín Almunia, le ministre espagnol de l'Économie Luis de Guindos et le roi d'Espagne Juan Carlos, ainsi que plusieurs présidents de grandes entreprises.

## PROCÈS MORSI, RÉCUSATIONS

## La justice examinera la demande le 9 avril

La justice égyptienne examinera le 9 avril la demande de récusation des juges dans deux des procès en cours de l'ancien président Mohamed Morsi, destitué par l'armée le 3 juillet, a-t-on annoncé lundi de sources judiciaires. Les avocats de deux co-accusés de M. Morsi avaient demandé la récusation des juges dans deux procès, le premier impliquant 131 personnes dans des évasions de prison début 2011 et le second concernant des accusations d'"espionnage" visant le chef d'État destitué et 35 autres personnes, dont des

dirigeants de sa confrérie des Frères musulmans. La défense a, notamment, dénoncé des enregistrements supposés de conversations privées entre M. Morsi et l'un des avocats de la défense, Sélim al-Awa, qui ont été publiées par un quotidien égyptien. Le chef d'État, arrêté début juillet par l'armée, est poursuivi au total dans quatre affaires, tandis que les Frères musulmans - considérés désormais comme "une organisation terroriste" par les autorités — et leurs partisans sont la cible d'une violente répression qui a fait plus de 1.400 morts

en sept mois. Les procès pour "espionnage" et évasion de prison, pour lesquels les accusés encourent la peine de mort, ont été suspendus jusqu'à ce que la cour d'appel se prononce sur la demande de récusation.

M. Morsi est, par ailleurs, poursuivi pour la mort de manifestants, un procès qui doit reprendre mardi, et pour outrage à magistrat pour lequel aucune date n'a encore été fixé.

CRISE EN UKRAINE

# L'UE privilégie le dialogue pour faire reculer la Russie

L'Union européenne, partagée entre partisans d'une ligne dure et tenants d'un dialogue avec la Russie, devait tenter, lundi, de trouver une position commune sur la crise en Ukraine lors d'une réunion d'urgence de ses ministres des Affaires étrangères.

"Il est essentiel que les Européens parlent d'une seule voix", a déclaré le ministre français, Laurent Fabius, à son arrivée à Bruxelles.

Au cours de cette deuxième réunion d'urgence en deux semaines, les Européens devraient s'entendre sur une position médiane, condamnant fermement l'intervention russe en Crimée tout en appelant à une médiation pour trouver une solution pacifique, selon des sources diplomatiques. Cette voie est celle prônée par l'Allemagne, en pointe sur le dossier. Berlin a annoncé dimanche que Vladimir Poutine avait accepté une proposition d'Angela Merkel sur la création d'un "groupe de contact" pour entamer "un dialogue politique" sur l'Ukraine. Si elle se concrétisait, cette initiative constituerait une "avancée", a estimé Laurent Fabius. C'est "le premier élément un peu positif", même s'il "faut rester vigilant", a ajouté son homologue belge Didier Reynders, en réaffirmant qu'il "n'y aura de solution que politique au dossier ukrainien". À ce stade, les ministres des 28 pays de l'UE ne devraient, donc, pas brandir la menace spécifique de sanctions économiques contre la Russie, comme l'a fait dimanche leur homologue américain John Kerry.

Attendu mardi à Kiev, le secrétaire d'État américain a mis en garde la Russie contre un "isolement économique", une menace qui a contribué à faire chuter la Bourse de Moscou lundi. La principale décision prise



jusqu'à présent est d'ordre diplomatique avec la suspension, annoncée dimanche par les pays du G7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni), des préparatifs en vue du sommet du G8 de Sotchi (Russie) en juin.

Au sein des 28 pays de l'UE, certains souhaitent un message plus offensif vis-à-vis de la Russie. "Nous savons que chez les rapaces, l'appétit vient en mangeant. L'enjeu pour le monde libre est de s'opposer à cette logique", a déclaré Radoslaw

Sikorski, le chef de la diplomatie polonaise. "La Russie subira de graves conséquences" pour son intervention en Ukraine, a-t-il ajouté, sans plus de précisions. Le Suédois Carl Bildt a dit ne pas être "très optimiste" à court terme. "Certains en Russie restent impressionnés par l'usage de la force militaire", mais "ce n'est pas le meilleur moyen de se faire des amis en Europe et dans le monde" et "les Russes vont s'en apercevoir, pas aujourd'hui ou demain, mais un peu plus tard", a-t-il affirmé. La crise ukrainienne tend un peu plus les relations entre l'UE et la Russie, déjà affectées ces dernières années par de nombreuses frictions dans les domaines de l'énergie ou du commerce. Mais les échanges entre les deux parties ont continué à fortement s'accroître depuis la chute de l'URSS, la Russie étant désormais le 3e partenaire de l'UE après les États-Unis et la Chine, avec près de 340 milliards d'euros d'échanges en 2012. Les 28 accusent un large déficit, de 91,6 milliards en 2012, en raison de leur forte dépendance énergétique.

Après les ministres lundi, les chefs d'État et de gouvernement de l'UE pourraient se réunir "très prochainement", a déclaré lundi le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso. Un sommet européen exceptionnel pourrait être organisé d'ici la fin de la semaine, la date de jeudi étant évoquée, selon une source diplomatique.

R. I./Agence

## Berlin plaide pour une résolution par la voie politique

Les Occidentaux, G7 en tête, accentuent les pressions sur la Russie, accusée par l'Ukraine d'avoir choisi la guerre, pour tenter de trouver une issue à l'un des plus graves conflits avec Moscou depuis la chute du mur de Berlin.

### Une mission du FMI attendue à Kiev

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) devrait arriver mardi à Kiev pour discuter d'un plan d'aide avec les nouvelles autorités, qui ont requis l'assistance financière de l'institution. La mission, qui devrait rester dans le pays jusqu'au 14 mars, "évaluera la situation économique actuelle" et "discutera des réformes qui pourraient servir de bases à un programme" d'aide, a indiqué le FMI.

Les nouvelles autorités ukrainiennes estiment que le pays aura besoin d'une assistance financière de 35 milliards de dollars sur les deux prochaines années pour éviter la banqueroute.

### Angela Merkel croit en un règlement politique

La chancelière allemande, Angela Merkel, estime, pour sa part, qu'il n'est "pas trop tard" pour trouver une solution politique à la crise. "Il n'est pas encore trop tard pour que la Russie envoie des signaux qui prouvent le respect des accords [internationaux] et qui permettent d'apaiser la situation en Crimée et dans l'est de l'Ukraine",

a indiqué le porte-parole de la chancelière, ajoutant qu'il ne "voyait pas d'option militaire".

### Plaidoyer pour l'envoi immédiat d'observateurs de l'OSCE

Lors d'une réunion spéciale de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE) à Vienne, les États-Unis ont annoncé qu'ils demandaient l'envoi "immédiat" en Ukraine d'observateurs de l'organisation. Cette mission devra notamment tenter d'"assurer la protection des droits des minorités" et "veiller au respect de l'intégrité territoriale", a plaidé l'ambassadeur américain Daniel Baer devant ses collègues.

L'OSCE a répondu favorablement à cette demande. "Au regard de la situation des droits humains, j'encourage le gouvernement ukrainien à inviter le bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme à déléguer sur place une mission chargée d'évaluer le passé et (...) la situation en matière de droits humains et, notamment, d'établir les faits et circonstances relatifs aux incidents qui se sont déroulés en Ukraine", a déclaré le président de l'organisation, Didier Burkhalter, à l'ouverture de la principale session annuelle du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies.

### Ioulia Timochenko dénonce une guerre aux États-Unis et à la Grande-Bretagne

L'ancienne Première ministre Ioulia Timochenko a pour sa part affirmé dans une vidéo qu'en "occupant" cette

péninsule, la Russie déclarait aussi la guerre aux États-Unis et à la Grande-Bretagne, qui se sont portés garants de l'intégrité territoriale de l'Ukraine en 1994, quand cette ex-république soviétique a renoncé aux armes nucléaires. La "pire crise en Europe du XXIe siècle", selon William Hague Interviewé par la BBC à l'issue de sa rencontre avec les nouvelles autorités ukrainiennes à Kiev, le ministre des affaires étrangères britannique, William Hague, a considéré que la situation en Ukraine constituait "la pire crise en Europe" depuis le début du siècle. Le chef de la diplomatie britannique a également averti Moscou des "coûts importants" que l'intervention militaire en Crimée allait entraîner.

### "La loi internationale violée" pour Laurent Fabius

L'acceptation par le président russe, Vladimir Poutine, de la création d'un "groupe de contact" sur la crise en Ukraine, si elle se confirmait, constituerait une "avancée", a estimé lundi sur RTL le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius. Le ministre a indiqué que, selon son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier, la réponse de Moscou devrait être formalisée lundi matin.

"La Crimée, de fait, est sous contrôle russe, a aussi déclaré M. Fabius. Clairement, s'installer dans un pays contrairement au droit international, c'est violer la loi internationale", ajoutant, toutefois, que la question de la suspension des contrats de livraison d'armes françaises à la Russie était prématurée.

R. I./Agence

## DÉPRESSION

# Les troubles bipolaires, c'est quoi exactement ?

Les conséquences d'une telle oscillation peuvent être particulièrement graves dans tous les domaines : financier, social, professionnel, familial, etc.

## Alternance d'excitation et de dépression

Il nous est tous arrivé de passer de l'euphorie à la colère, c'est-à-dire d'une humeur extrême à une autre. Cette alternance n'a eu aucune conséquence. En revanche, chez les personnes atteintes de troubles bipolaires, cette fluctuation est persistante, douloureuse et invalidante. Cette maladie touche 1% de la population et se déclare en général entre 15 et 24 ans, autant chez les hommes que chez les femmes. Par extrapolation aux Français de plus de 15 ans, cela fait 500.000 personnes. Les sujets qui souffrent de cette maladie psychique oscillent perpétuellement entre trois états plus ou moins fréquemment et plus ou moins intenses :

### L'état maniaque

Euphorie ou irritabilité, augmentation de l'estime de soi, idées de grandeur, accélération des pensées, fuites des idées, forte augmentation des activités, diminution du besoin de sommeil, etc. Or cet état d'hyperactivité peut avoir des conséquences fortement dommageables, comme, par exemple, des dépenses inconsidérées d'argent. À noter que le terme « maniaque » ou « manie » au sens psychiatrique désigne un état d'excitation anormal et non pas les manies au sens populaire désignant des habitudes stéréotypées.

### L'état dépressif

Tristesse, perte d'intérêt, fatigue, ralentissement psychique et moteur, modification de l'appétit et du sommeil. Cette humeur dépressive peut avoir de fortes répercussions dans le domaine social et professionnel, sans oublier un risque suicidaire.

### Des conséquences dramatiques

Comme indiqué ci-dessus, la période d'excitation extrême, tout comme celle de la dépression, peuvent entraîner des comportements à risques dans tous les domaines. En plus de la souffrance personnelle et du risque de suicide (qui peut aussi survenir durant l'état maniaque), les conséquences professionnelles des troubles bipolaires peuvent être sérieuses :  
- démission irréflective, conflits, instabilité professionnelle, comportement agité, licenciement...  
- les conflits conjugaux au niveau familial sont fréquents : divorce, séparation, répercussion sur les enfants, mais aussi perte d'amis... etc.  
- les prises de risque sont parfois inconsid-

érables : rapports sexuels non protégés, excès de vitesse, délits dangereux, agression physique, consommation d'alcool, de drogues.....

**Les troubles bipolaires se soignent**  
Il est possible de stabiliser l'évolution des troubles bipolaires en régulant l'humeur à l'aide :

- de traitements pharmacologiques (psychotropes),
- d'une psychothérapie (psychanalyse, thérapie cognitive et comportementale) et d'une psychoéducation.

### Les médicaments

thymorégulateur (lithium), anticonvulsivants (divalproate de sodium), antipsychotiques atypiques (olanzapine, rispéridone, aripiprazole), voire antidépresseurs.  
Traitement de fond :  
normothymique (régulateur de l'humeur), soit lithium ou antipsychotique atypique (olanzapine, rispéridone, aripiprazole).

### Les psychothérapies

La psychothérapie tient une place importante dans la prise en charge du patient souffrant de troubles bipolaires.

Et les mesures psychothérapeutiques sont spécifiques à chaque patient.

### La psychoéducation

Informé le malade et son entourage (psychoéducation), fait également partie du traitement.

L'action personnelle du malade est au moins aussi importante que les médicaments et l'aide psychothérapeutique.

Hélas, la prise en charge est souvent trop tardive avec des retards de diagnostic. D'où l'importance de connaître cette maladie et de savoir la reconnaître.

### Conseils aux malades

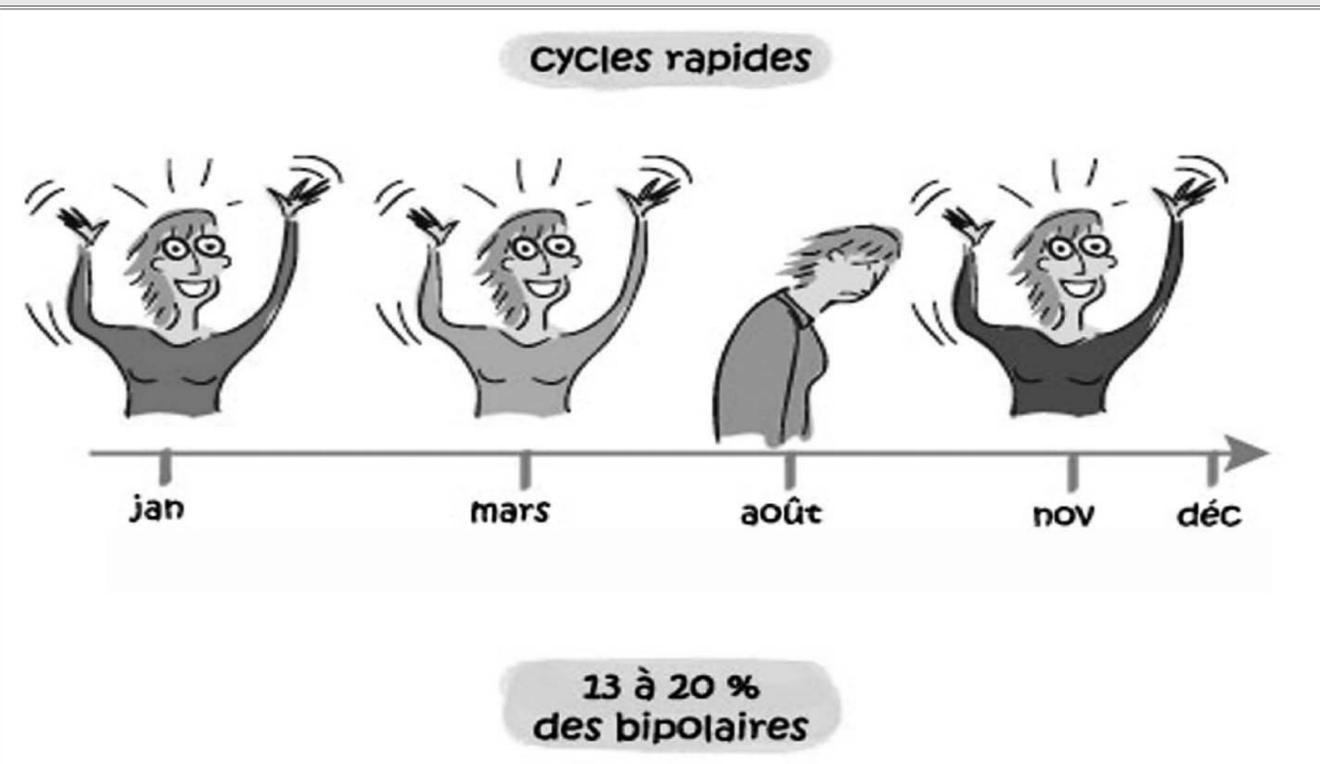
Si chacun vit ses troubles bipolaires d'une façon très différente selon son histoire personnelle, son milieu familial, socioprofessionnel, culturel, il existe cependant des vécus communs qui peuvent être échangés. Les malades attendent entre 5 et 10 ans avant que le diagnostic de troubles bipolaires ne soit posé. Des années de "mal vivre" les ont amenés à consulter, notamment lors des phases dépressives, de nombreux médecins dans l'espoir, toujours déçu à long terme, de vivre normalement. Il est important de bien connaître la maladie pour l'accepter et « vivre avec ».

### Accepter la maladie et le traitement des troubles bipolaires

S'il est normal d'avoir besoin de confirmer le diagnostic par plusieurs spécialistes, il serait illusoire d'essayer de le nier. Les troubles bipolaires sont une des maladies psychiatriques les plus organiques (au sens de perturbations neurochimiques du cerveau). Le recours au psychiatre est donc incontournable.

Certains malades se contentent du diagnostic

*Egalement connus sous le nom de « maladie maniaco-dépressive », les troubles bipolaires se caractérisent par des fluctuations extrêmes de l'humeur, avec une alternance de périodes d'excitation et de dépression, entrecoupées de périodes normales.*



initial et suivent les traitements, d'autres sont demandeurs d'informations détaillées sur leur maladie. Dans tous les cas, le médecin est l'interlocuteur idéal pour parler des effets indésirables, des difficultés rencontrées, des récurrences par rapport à tel ou tel type de traitement ou de l'absence de résultats. Les malades des troubles bipolaires peuvent également se renseigner auprès d'associations.

Il faut veiller à maintenir l'alliance thérapeutique établie avec son médecin malgré les effets indésirables des médicaments (il n'y a pas de médicaments sans effets indésirables), malgré l'absence d'amélioration rapide (il faut souvent plusieurs mois pour ressentir enfin les effets bénéfiques du traitement), malgré les changements de traitement (il n'existe aucun traitement efficace chez tous les malades).  
Il est, en outre, important de suivre son

traitement. Tous les traitements arrêtés car « on va mieux » peuvent entraîner des récurrences qui laissent toujours des nouvelles séquelles.

### Apprendre à se connaître et à reconnaître ses cycles d'humeur

- S'observer soi-même : retracer son histoire en repérant les phases maniaques, les phases dépressives, les intervalles libres.
- Se remémorer les conséquences néfastes des épisodes maniaques, la souffrance des phases dépressives.
- Établir une description de soi et de son comportement pendant les phases d'intervalle libre et qui sera pris comme étalon de sa "normalité".
- Analyser les faits qui ont pu provoquer les virages maniaques ou dépressifs.

Mettre en place des "clignotants d'alarme" personnels qui seront le signal de l'apparition d'une nouvelle phase.

Se fixer des objectifs simples, modestes mais précis de ce qu'il faut faire ou éviter. Demander l'aide de l'entourage et du médecin pour établir ce bilan et s'assurer de leur aide active dans certaines conditions.

Une fois les symptômes des troubles bipolaires repérés, il faut apprendre à les reconnaître pour éviter que la maladie ne prenne le dessus. A chaque changement d'état qui pourrait devenir critique, il convient d'aller voir son médecin pour augmenter ou diminuer les posologies du traitement car le dosage peut s'adapter en fonction des fluctuations de l'humeur. Il faut par ailleurs être vigilant face à certains dysfonctionnements tels que la perte de sommeil ou de l'appétit.

Outre les différents traitements médicamenteux et psychothérapeutiques, l'hygiène

de vie est un point fondamental de la prise en charge à long terme des troubles bipolaires. Tous les spécialistes insistent sur ce plan car les médicaments seuls ne peuvent pas redonner miraculeusement une vie totalement "normale" sans la participation active du malade.

Un certain nombre de situations favorisent le développement des phases maniaques ou hypomaniaques et précèdent la phase dépressive. Il convient de les connaître pour mieux les éviter. Il s'agit du manque de sommeil, de la consommation d'alcool et de drogues, de la prise de certains médicaments, d'activités génératrices de stress.

### Conseils à l'entourage

Face à l'intensité de la souffrance morale d'une phase dépressive, l'entourage est démuné, impuissant et culpabilisé par cette impossibilité d'aider l'autre, même s'il doit

pourtant veiller à ne pas « craquer ». Pendant les phases maniaques, en revanche, l'autre n'arrive plus à suivre, il ne comprend plus, il est considéré comme un « boulet à traîner », un empêchement de bien vivre. L'entourage va également devoir assumer les conséquences financières et judiciaires des comportements du malade. Pour éviter d'en arriver là, voici quelques conseils utiles pour « apprendre à vivre avec ».

### Accepter la maladie

Si un spécialiste a posé le diagnostic de troubles bipolaires, il peut être difficile pour le patient de l'annoncer à ses proches, surtout lorsque ceux-ci ont habituellement une attitude de méfiance vis-à-vis de la psychiatrie et qu'ils assimilent maladie psychiatrique et folie. Tout comme les malades, il faut que l'entourage accepte le diagnostic de maladie psychiatrique chronique et faire table rase des éventuels préjugés en ce domaine.

### Distinguer les signes de la maladie et les traits de caractère

Au début, les variations d'humeur désorientent totalement les proches qui, souvent, n'y voient pas les symptômes d'une maladie récurrente mais seulement des accès dépressifs, dus à des événements de la vie quotidienne, entrecoupés de phases d'énergie excessive qui donnent lieu à un débordement d'activités (phases hypomaniaques ou maniaques). Si l'entourage doit apprendre à repérer les différentes crises manifestes, il doit également apprendre à "décoder" certains symptômes sans les confondre avec un trait de caractère, à respecter la personnalité, les opinions, les variations d'humeur quotidiennes normales et indépendantes de la maladie qui nous affectent tous. Il doit comprendre et admettre qu'il peut y avoir des mauvais jours sans que l'on puisse parler pour autant de dépression et de bons jours sans que l'on puisse parler de rechute maniaque. Il ne doit pas se montrer trop vigilant et inquiet ou au contraire indifférent. Le pire serait d'être en permanence "sur le dos" du patient pour le surprotéger, le tyranniser pour qu'il prenne bien ses médicaments et considérer que son moindre comportement est maladif. Désresponsabiliser le patient peut empêcher d'évoluer et rendre ses troubles chroniques. Il est préférable de faire des choses avec lui que pour lui. L'attention doit être continue, discrète, mais non pesante et le malade doit se sentir libre mais entouré.

### Conseiller la visite chez le médecin

Au début d'une phase maniaque, lorsque la communication est encore possible, l'entourage doit conseiller au patient de prendre rendez-vous avec son psychiatre. Le malade en phase maniaque n'a aucunement le senti-

ment d'être « malade » car la sensation de bien être domine et il est très délicat, à ce stade, d'essayer de faire comprendre au malade que son comportement devient excessif : tous les propos en ce sens seront le plus souvent perçus comme « rabat-joie ». Avec le temps et l'expérience, l'entourage doit également apprendre à reconnaître les signes précurseurs d'une récurrence, c'est-à-dire tous les petits signes avant-coureurs ou annonceurs de l'amorce d'une nouvelle phase.

### Avoir "une main de fer dans un gant de velours"

La patience doit être à la base de tout comportement : dans une heure, un jour, un mois, cette phase régressera. En attendant, il faut considérer que l'on est face à un malade qui ne peut plus maîtriser rationnellement son comportement et non pas un être proche qui devient agressif et commet des actes préjudiciables. Lorsqu'une personne est en phase maniaque, l'entourage doit prendre du recul et « laisser glisser » tous les propos blessants. Quelquefois, le mieux est de s'effacer ou de s'éloigner car la "non-réaction", la neutralité, peuvent accroître les réactions du patient. Toutefois, il est préférable de garder un oeil sur les agissements du malade afin d'éviter des conséquences préjudiciables. La présence de tierces personnes, moins proches affectivement, pourra parfois modérer les agissements et convaincre le patient de consulter son médecin ou de prendre ses médicaments. Lorsque le patient est obsédé par des idées de mort, l'entourage doit être particulièrement vigilant. Notamment, si le malade tente de mettre fin à ses jours, l'entourage ne doit pas attendre pour faire appel à des tierces personnes compétentes : médecins, psychiatres, Samu. Dans ces conditions, l'hospitalisation est à envisager, même sans le consentement du malade. Le conjoint ou l'entourage proche ne pouvant pas prendre seul cette décision, il doit en référer au médecin. Il faudra, avec l'aide du médecin, négocier patiemment une hospitalisation volontaire de la part du malade. Si le refus est inébranlable, il faudra alors procéder à une hospitalisation sur demande d'un tiers (HDT) : ce sera le seul moyen de sauver la vie du patient.

### Profiter des intervalles libres pour fixer les "règles du jeu"

Les intervalles libres sont allongés grâce aux traitements et les rechutes de plus en plus rares. Ces intervalles libres sont le moment idéal pour parler avec sérénité de la maladie avec le patient et définir l'attitude la plus adaptée à adopter lors des différentes phases. Parmi ces attitudes, la première à adopter est de conseiller au patient de reprendre contact avec son médecin.

12 YEARS A SLAVE, LE GRAND GAGNANT DE LA 86e EDITION

# Les Oscars s'emparent du fléau de l'esclavagisme !!!

Le drame sur l'esclavage "12 Years a Slave" a été sacré meilleur film aux Oscars, laissant "Gravity" faire une razzia sur les prix techniques, lors d'une soirée teintée de politique qui a également distingué Cate Blanchett et Matthew McConaughey.

"Je dédie ce prix à toutes les personnes qui ont enduré l'esclavage et aux 21 millions de personnes qui sont encore sous le joug de l'esclavage aujourd'hui", a déclaré le Britannique Steve McQueen en recevant l'Oscar du meilleur film, aux côtés de son co-producteur Brad Pitt, qui a vécu le travail sur le film comme "un privilège". "12 Years a Slave" raconte le destin édifiant et véridique de Solomon Northup, un homme libre enlevé et réduit à l'esclavage pendant 12 ans quelques années avant la Guerre de Sécession. Le film a également remporté le trophée du scénario adapté et valu à la Mexicano-kenyane Lupita Nyong'o, devant une salle debout, l'Oscar du second rôle pour son rôle d'esclave martyrisée. L'actrice de 31 ans -- dont c'est le premier film -- a déclaré entre deux sanglots : "Que cette statuette dorée me rappelle toujours, ainsi qu'à tous les enfants, que quelle que soit votre origine, vous avez le droit de rêver". La politique s'est également invitée dans le discours de remerciements de Jared Leto, Oscar du second rôle pour son rôle poignant de transsexuelle séropositive dans "Dallas Buyers Club". L'acteur de 42 ans s'est ainsi adressé "à tous les rêveurs du monde, dans des endroits comme l'Ukraine et le Venezuela", actuellement en proie aux soubresauts politiques. "Je veux



leur dire: nous sommes là (...) et nous pensons à vous". "Dallas Buyers Club", un drame sur l'aube de la pandémie de sida, a également enlevé les Oscars du maquillage et du meilleur acteur pour Matthew McConaughey, qui a remercié Dieu et sa famille, avant de lancer avec son fort accent texan son expression fétiche, répétée -- et raillée -- à l'envi pendant toute la saison des prix hollywoodiens : "All right, all right, all right...".

## Une première pour Disney

L'Oscar de la meilleure actrice est allé, sans surprise, à Cate Blanchett pour son rôle de grande bourgeoise déçue dans "Blue Jasmine" de Woody Allen.

L'odyssée galactique "Gravity", signée Alfonso Cuarón, a pour sa part largement dominé les prix techniques avec sept trophées, dont celui de meilleur réalisateur, qui revient pour la quatrième année consécutive à un cinéaste étranger. "Gravity" s'est également arrogé les Oscars des effets spéciaux, du son, du mixage, du montage, de la musique et de la photographie. Parmi les autres lauréats, le film français "Mr Hublot" a remporté l'Oscar du court métrage d'animation, au nez et à la barbe de "Get A Horse !" de Disney, qui faisait figure de grand favori. Le studio de Mickey s'est consolé avec le premier Oscar de son histoire pour un long métrage animé, avec "La reine de neiges", et le trophée de la meilleure chanson pour son tube "Let it

COLLOQUE INTERNATIONAL À ORAN

## "Le discours féminin et la culture arabo-musulmane contemporaine"

Une cinquantaine de spécialistes venus de six pays arabes, outre leurs homologues algériens, sont attendus au colloque international sur le thème "le discours féminin et la culture arabo-musulmane contemporaine", prévu mardi à Oran, a-t-on appris des organisateurs. Les participants à cette rencontre de trois jours débattront du concept de "la féminité dans le discours et les cultures mondiales en général et musulmanes et algérienne en particulier" et mettront la lumière sur les combats menés par les femmes dans les domaines de la créativité intellectuelle et du développement de la société, a-t-on indiqué.

Des chercheurs tenteront de répondre à

plusieurs questionnements sur l'influence de l'environnement politique, social et culturel sur le discours féminin et le rôle des mouvements féminins dans le monde contemporain. Le statut de la femme à l'ère de la mondialisation, les inégalités entre les sexes seront également au centre des débats. Le programme de ce colloque, organisé par le département de philosophie en collaboration avec les laboratoires "philosophie: sciences et développement en Algérie" et "valeurs et mutations politiques en Algérie" de l'université d'Oran, prévoit cinq séances abordant "le concept de l'écriture féminine", "les mourchidate religieuse en Algérie", "les préoccupations des femmes dans les films et la presse dans

le monde arabe", "les droits de la femme dans le discours religieux", "les contraintes culturelles de la femme entrepreneur en Algérie" et "les perspectives de l'écriture féminine". En outre, cinq ateliers traiteront des origines du discours féminin, de la femme dans le discours religieux, des perspectives du discours féminin dans la culture arabe et la féminité et la mondialisation. A l'occasion, une caravane scientifique se rendra aux centres culturels islamiques de Sidi Bel-Abbes et d'Aïn-Témouchent et Mascara pour animer des communications sur la même thématique. Une cérémonie pour honorer un nombre de femmes sera organisée au siège de la wilaya d'Oran.

DES JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES À TLEMCCEN

## La cinémathèque Djamel-Chanderli accueille le 7e art

Tlemccen abrite, à partir de lundi dernier, des journées cinématographiques avec la participation de nombreux cinéastes et critiques algériens, à l'instar de : Benamar Bakhti, Chafik Allal, Amina Haddad et Yacine Djebbar, qui devront animer les débats sur les films proposés à cette manifestation cinématographique de quatre jours abordant le thème de l'exil et l'émigration dans le cinéma, a indiqué la même source. Selon le programme de ces journées organisées par la direction de la culture,

plusieurs œuvres cinématographiques seront projetées, dont le court-métrage "Demain, Alger" d'Amine Sidi Boumediene et les longs-métrages "Harraga Blues" de Moussa Haddad, "Le retour" de Benamar Bakhti et "Le bateau ivre" de Chafik Allal et Claudio Capanna (produit en 2012 en Belgique). En plus de la projection de films et des séances de débats, sont prévus des ateliers sur le cinéma et la projection de documentaires.

### DÉCÈS DU POÈTE PALESTINIEN IBRAHIM MOHAMED SALAH

#### La cause palestinienne perd l'un de ses défenseurs

Le poète palestinien Ibrahim Mohamed Salah, connu sous le pseudonyme d'"Abou Arab" est décédé dimanche à Homs, en Syrie, à l'âge de 83 ans, des suites d'une longue maladie, rapportent les médias palestiniens. Surnommé également de "poète de la révolution palestinienne", Abou Arab a laissé, durant son long parcours, près de 300 œuvres, entre chansons et poésies reprises par les Palestiniens dans différentes circonstances. Né en Galilée (nord de la Palestine) en 1931 dans le village Echadjara, Abou Arab a vécu dans un perpétuel déracinement dû à la politique d'expropriation des Palestiniens pratiquée par l'occupant israélien, s'exilant successivement à Kafr Qenna, Arrabet El Bettouf, puis au Liban avant d'élira domicile en Syrie. Nommé responsable de la chanson populaire à la radio Sawt Filastine (La voix de la Palestine), le poète a fondé en 1980 sa première troupe musicale, "Firkat Filastine li Ettourath Echaâbi" (Troupe palestinienne pour le patrimoine populaire), avant de la rebaptiser "Firkat Naji Al Ali", en hommage au célèbre caricaturiste palestinien, assassiné en 1987. Après une absence de 64 ans, Abou Arab est revenu en Palestine pour participer à différentes manifestations culturelles. "Heddi ya bahr" (Calme toi ô mer) figure parmi les chansons célèbres qui marquent le riche parcours d'Abou Arab --inhumé lundi-- et que les Palestiniens affectionnent en particulier.



# ACCUSÉ

## levez-vous !



DIVORCE

# Drame dans les 5 dernières minutes

*Il arrive que ce soit la femme qui provoque l'irréparable au sein de son foyer. Comme c'est le cas... même si, en réalité, la réaction du mari est exagérée et frise la folie.*

Fateh déposa le journal sur son genou et demanda à sa femme :

- Pourquoi me regardes-tu ainsi, Messaouda ?

Elle sourit et lui répondit :

- Sais-tu que tu es bizarre Fateh ?

- Bizarre ? Que veux-tu dire ?

- Oh ! Rien, rien de bien sérieux en tout cas.

Inquiet, Fateh se leva, se planta devant le grand miroir du couloir et commença à se tâter le visage et à scruter son front, ses yeux.

- Je ne suis pas pâle, je ne pense pas avoir maigri par rapport à la dernière fois que je me suis pesé... Je ne vois pas ce qui te permet de dire que je suis bizarre.

- Non, Fateh ! Quand j'ai dit que tu étais bizarre, je ne faisais pas allusion à ton aspect physique mais à ton comportement !

- Mon comportement ? Qu'est-ce qu'il a mon comportement ? Il est normal mon comportement. Je suis calme...comme je l'ai toujours été.

- Justement ; il est bizarre, il est différent de celui des autres hommes !

- Différent de celui des autres hommes ? Je ne te suis pas, femme !

Messaouda sourit à nouveau et lui dit :

- Tous les hommes se mettent en colère durant le mois de Ramadhan. Ils crient et sèment la terreur à la maison ! Pour un oui pour un non, ils explosent, ils hurlent...

- Ah, bon ?

- C'est à croire que dans cette maison, il n'y a pas d'homme.

- Il n'y a pas d'homme dans cette maison ? Mais que dis-tu là, femme ? Tu es en train de perdre la tête ou quoi ?

- Mais pas du tout, Fateh ! Je me disais seulement que



pour un homme qui jeûne depuis le lever du jour, tu es bien calme. C'est pour cela que j'ai dit que tu es différent des autres hommes.

Fateh commença à s'énerver.

- Mais Messaouda, la plupart de ces gens-là qui sont dans tous leurs états durant le mois de Ramadhan fument, boivent du café à longueur de journée et s'adonnent à la "chemma". Ce sont des gens qui sont esclaves de leur estomac et de leurs vices. Et quand la satisfaction de ces vices leur manque, ils ne se contrôlent plus ! A moins que tu penses aussi que je ne suis pas un homme parce que je ne fume pas, parce que je ne « chique » pas...parce que

je ne m'empoisonne pas avec du tabac.

- Non, Fateh... je n'avais pas de mauvaise intention... je voulais juste...

- Ah ! Ça va ! Ça va ! J'ai compris ! Selon toi, pour que je sois vraiment un homme, il faut que je fume, que je hurle et que je me mette à tout casser ! C'est ça, hein ?

- Non... Non... si j'avais su que tu prendrais mal la chose, je ne t'aurais jamais rien dit.

- Oui, mais tu l'as dit, hélas !

Il se leva, se dirigea vers le téléviseur à écran plat qui lui avait coûté les yeux de la tête, le souleva et le fracassa contre le mur.

Sa femme s'était mise à hurler. Mais lui, imperturbable entra dans la cuisine et déversa tout le contenu des marmites dans l'évier de cuisine. Elle tenta de le retenir mais il la gifla et la bouscula tant et si bien qu'elle tomba par terre :

- Ah ! Tu veux que je devienne un homme ! Eh bien, je suis en train de le devenir ! C'est ce que tu voulais n'est-ce pas ?

En quelques minutes, Fateh avait cassé le téléviseur, le buffet de la cuisine et toute la vaisselle qu'il contenait, sous le regard effrayé de ses deux petits garçons de cinq et six ans qui ne comprenaient pas ce qui prenait à leur père. Tout cela s'est produit à cinq minutes de l'Adhan. Et ce n'était pas fini. Il poussa sa femme devant lui, la fit sortir et monter dans la voiture.

- Où m'emmènes-tu Fateh ? Qu'est-ce que tu es en train de faire ? Tu es devenu fou ?

- Non je ne suis pas devenu fou ! Je suis en train de devenir un homme.

- Et où m'emmènes-tu ?

- Chez tes parents ! Raki m'telqa !

Fateh ne revint jamais sur sa décision ! Il fait partie de ces...hommes qui ne reculent pas même quand ils savent que leur décision est très mauvaise et à même d'entraîner de fâcheuses conséquences.

Un conseil peut-être ? Si votre mari est du genre très calme, ne le provoquez pas... parce qu'au fond de lui c'est peut-être Hulk qui sommeille !

K.A

## "Mon mari était lâche"

Les jeunes filles rêvent toutes d'avoir pour "associé de leur vie" un homme beau, fort, courageux, honnête... bref une personne chez qui se retrouvent toutes les qualités morales et physiques qui puissent exister chez un être humain et qui font que celui-ci est exceptionnel. Mais hélas ! Souvent, la déception qui attend les rêves des jeunes filles est très grande. Elles découvrent que l'époux avec qui elles ont lié leur existence ne jouit pas des qualités qu'elles auraient voulu voir réunies chez lui...Pire ; il n'est même pas un homme ! Comment est-ce possible ?

Hayat était mariée depuis trois ans avec Sid-Ali quand elle a découvert que celui-ci était le souffre-douleur de son patron. "Je suis sortie de chez le médecin qui me traitait depuis une année et demie pour ma stérilité avec une seule idée en tête : Voir Sid-Ali et lui annoncer la bonne nouvelle. J'étais enfin enceinte ! Sid-Ali était responsable financier dans une importante

entreprise privée. Je voulais lui annoncer la bonne nouvelle dans son bureau. Un bureau que je n'avais jamais vu parce qu'il m'avait toujours interdit de lui rendre visite à son lieu de travail. Pourquoi ? Il ne m'a jamais donné d'explication mais, ce jour-là, j'allais découvrir cette explication et en même temps la face cachée de sa vie. J'étais arrivée tout près de l'immeuble où se trouvait l'entreprise où Sid-Ali travaillait quand je l'ai vu sortir d'un salon de thé avec un thermos à café. J'étais étonnée parce qu'il ne buvait jamais de café ! Mais qu'est-ce que cela voulait dire ? Sur le moment, je me suis dit qu'il devait avoir une petite amie au bureau à qui il aimait rendre de menus services moyennant je ne sais quelle contrepartie. J'avais en partie raison. Le café n'était pas pour lui et n'était pas non plus destiné à quelque secrétaire mignonne mais à son... patron. Je me suis présentée à la réception et on m'a autorisée à aller voir mon mari. Je ne l'avais pas trouvé dans son bureau... mais

comme j'ai entendu quelqu'un crier dans un bureau voisin, je m'y suis rendue. Je me suis arrêtée devant la porte et c'est là que j'ai découvert que c'était après mon mari que le patron hurlait. Et si au moins c'était pour un motif professionnel. J'ai entendu le directeur dire à mon mari : "Combien de fois dois-je te dire que je n'aime pas le café léger ? Tu es débile ou quoi ?" Et mon mari qui lui répondait : "Pardonnez-moi Si Abdallah ! La prochaine fois, je ferais attention !" Et l'autre de l'humilier davantage : "Tu es débile ! Cela fait des mois que tu me ramènes du café et tu ne sais pas encore comment je le bois ?"

J'avais honte de moi ! Sur le moment, j'ai eu envie de retourner chez mon médecin pour avorter ! Je ne pouvais pas supporter l'idée que mon fils ou ma fille puisse avoir un père aussi lâche. Et comme il continuait à se faire traiter de "b'ghal" sans broncher, je suis rentrée dans le bureau et j'ai hurlé après lui en le traitant

de tous les noms ! Quant à son patron, je lui ai dit des choses que la décence m'empêche aujourd'hui de répéter. Puis, je suis sortie avec la ferme intention de partir chez mes parents et de demander le divorce. J'étais si malheureuse après avoir découvert la lâcheté de mon mari que je ne voyais pas où je mettais les pieds. Et c'est ainsi que j'ai été heurtée par une voiture. J'ai passé près de deux mois dans un hôpital où l'on m'a notamment nettoyé le ventre. Mon bébé n'a pas survécu au choc. C'est dur de découvrir qu'on a épousé quelqu'un de lâche, qui ne se comporte pas en homme. A la limite, je peux comprendre qu'une personne incompétente puisse se laisser piétiner de la sorte mais quand on a des diplômes et qu'on a fait ses preuves dans son domaine, je ne vois pas comment on peut devenir aussi servile devant son patron.

C'est moi qui ai demandé le divorce ! »

K. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIREWILAYA DE MEDEADIRECTION DE LA CULTUREAVIS D'INFRUCTUOSITE  
D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT  
N° 01/2014

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

La direction de la culture de la wilaya de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N° 01/2014 relative à l'étude et réalisation et équipement et acquisition des ouvrages de la bibliothèque principale à Médéa, - lot N° 01 : réalisation du bloc de la bibliothèque et salle de conférence de la bibliothèque principale à la commune de Médéa, paru dans les journaux quotidiennes (الحياة العربية - Midi libre) en date du 19/01/2014 pour un délai de vingt et un (21) jours.

Que l'appel d'offre a été déclaré infructueux suite au motif suivant : la qualification qu'une seule offre à l'évaluation financière.

Midi Libre n° 2119 | Mercredi 5 mars 2014 - ANEP - 109 769

République Algérienne Démocratique et PopulaireMinistre des Ressources en EauDirection des Ressources en Eau  
de la Wilaya de Ouargla

- **Origine du financement :** Programme de Consolidation de la croissance Economique 2010-2014 (tranche 2011)
- **Intitulé de l'opération :** Evacuation des eaux usées de l'agglomération de la ville d'El-Hadjira

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 54/2013

Il est porté à l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 54/2013 paru dans :

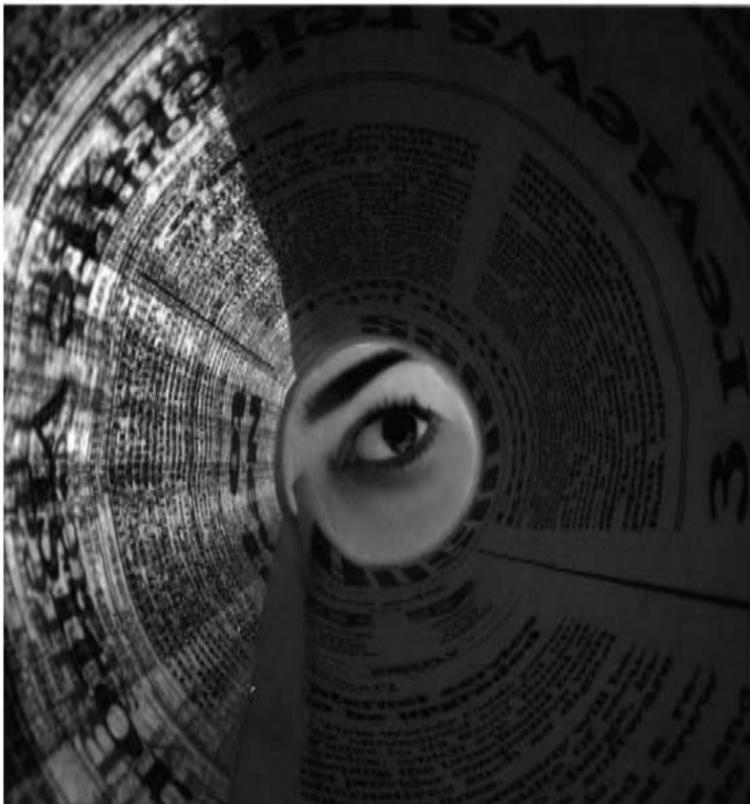
- EL Ithad le 31/12/2013
- Midi libre le 31/12/2013

Relatif au projet de la réalisation de la station N° 03 de refoulement des eaux usées Hay EL Amal à el Hadjira que l'avis 'appel d'offre national restreint a été déclaré infructueux.

Midi Libre n° 2119 | Mercredi 5 mars 2014 - ANEP - 109 485

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*



## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE MÈDÉA  
DAIRA DE KSAR EL BOUKHARI  
COMMUNE DE SANEG  
N° IF : 0 984 2664 50309 10

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2014

Le Président de la commune de SANEG, wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

RACCORDEMENT DE LA FRACTION LAARAF EN EAU POTABLE

Les entreprises qualifiées en hydraulique catégorie trois (03) activité principale intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer les cahiers de charges auprès de la commune de Saneg bureau de secrétariat général, contre paiement des frais d'un montant de 2.000.00 DA non remboursable à monsieur le trésorier intercommunal de KSAR EL - BOUKHARI chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "technique" ou "financière" les deux enveloppes sont mises dans une autre.

Les offres, obligatoirement scindées en deux parties distinctes (offre technique et offre financière), doivent comporter les pièces réglementaires énumérées ci-dessous et indiquées au cahier de charges.

Offre technique :

- La déclaration à souscrire cachetée et signée
- La déclaration de probité cachetée et signée
- Copie légalisée du statut de l'entreprise pour les personnes morales
- Le délai et le planning de réalisation des travaux signé et cacheté
- La liste du matériel à mettre dans le cadre du présent projet + copie légalisée des attestations d'assurances et cartes grises pour le matériel roulant et un PV d'huissier de justice (année 2013) pour le matériel non roulant
- La liste du personnel à mettre dans le cadre du présent projet visée par la CNAS (ou) accompagnée par décisions d'affiliation individuelle visée par la CNAS (année 2013) + copie légalisée des diplômes
- Copie légalisée du registre de commerce visée par le CNRC + carte d'immatriculation fiscale légalisée
- Extrait du casier judiciaire n°03 (original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant (directeur général) lorsqu'il s'agit d'une société datant de moins de 3 mois
- Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH doivent être valides le jour de l'ouverture
- Extrait de rôle **apuré ou avec échéancier** et moins de 3 mois
- Copie du certificat de qualification légalisée en cours de validité de catégorie **III et plus** en activité principale hydraulique
- Attestations de références professionnelles signées par le maître de l'ouvrage
- Bilans financiers des 3 dernières années (2010, 2011, 2012) (copie légalisée)
- Attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année 2012 délivrée par le CNRC pour les sociétés concernées
- C.P.S signé et paraphé par le soumissionnaire avec la mention **"lu et approuvé"**

L'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires
- Le devis quantitatif et estimatif

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) ou la presse.

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres.

De 08 h du matin jusqu'à 12h du matin. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le soumissionnaire devra présenter son offre en un seul pli contenant deux offres, l'offre technique et l'offre financière qui porte la référence suivante :

Intitulé de l'opération :RACCORDEMENT DE LA FRACTION LAARAF EN EAU POTABLE

A l'adresse suivante :

A Monsieur le président de l'Assemblée populaire communale de SANEG wilaya de Médéa.  
Portant la mention suivante : **(Soumission à ne pas ouvrir) bureau de secrétariat général**

L'ouverture des offres est fixée au dernier jour de la date de dépôt des offres à 13.30 h au siège de l'APC de SANEG. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter de la date d'ouverture des plis.

Midi Libre n° 2119 | Mercredi 5 mars 2014 - ANEP - 109 913

MONDIAL 2014 : ALGÉRIE-SLOVÉNIE AUJOURD'HUI À 18H

# Premier test révélateur pour les Verts

La sélection algérienne de football affrontera aujourd'hui, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, la Slovaquie dans un premier test révélateur en prévision du Mondial brésilien, prévu du 13 juin au 13 juillet prochains.

PAR MOURAD SALHI

Les Verts, sous la houlette de l'entraîneur national Vahid Halilhodzic, vont ponctuer leur premier stage par un match amical très important contre le Slovaquie. Un premier test révélateur pour les coéquipiers de Bentaleb, qui effectuera par la même occasion son baptême de feu. Le sélectionneur national Vahid Halilhodzic tente à travers ce rendez-vous de tester l'évolution des joueurs et choisir du coup la liste des 23 joueurs qui vont participer à la phase finale du Mondial brésilien 2014.

Le premier responsable à la barre technique des Verts a retenu pour ce premier stage 29 joueurs, dont 6 vont être libérés fin mai, à l'occasion de l'ultime stage, prévu en Suisse du 29 au 5 juin.

Le premier responsable à la barre technique, le Bosnien Vahid Halilhodzic profitera de cette joute amicale d'aujourd'hui pour faire tourner son effectif afin d'avoir une idée bien précise sur chaque joueur. Ce premier galop d'entraînements sera certainement le début d'une rude bataille entre les joueurs retenus pour ce rendez-vous. Une concurrence loyale certes, mais les choses s'annoncent très difficiles pour certains éléments qui n'ont pas bénéficié d'un temps de jeu important avec leurs clubs respectifs. En tout cas, beaucoup de paramètres seront pris en charge par le techni-



icien bosnien dans le choix des joueurs capables de défendre comme il se doit les couleurs nationales au pays de la samba. Il est vrai qu'une bonne partie de joueurs est déjà assurée d'être de la liste finale du coach Vahid Halilhodzic, mais il reste encore des places à prendre. Et cela ne passera jamais son convaincre les exigences d'un technicien bosnien qui ne recule

devant rien. La sélection algérienne a entamée dimanche sa campagne de préparation en prévision du plus grand rendez-vous footballistique planétaire. Le staff technique a débuté lundi les choses sérieuses en ce qui concerne la préparation, avec l'arrivée bien évidemment de l'ensemble des joueurs. Les regards des puristes seront braqués surtout vers deux nouvelles têtes

qui viennent de renforcer les rangs de la sélection nationale. Il s'agit de Nabil Bentaleb, le jeune milieu de terrain de Tottenham, et l'avant centre de l'USM Alger, Zinedine Ferhat. Ces deux joueurs, dont l'âge ne dépasse pas la vingtaine d'années, attendent avec impatience de découvrir l'ambiance de la sélection algérienne. Une chose est sûre, le rendez-vous face à cette équipe de la Slovaquie qui n'est pas qualifiée pour le Mondial brésilien, constitue un bon teste pour les joueurs notamment pour ceux qui effectueront leur baptême de feu. Le choix de cette équipe pour un match amical n'est pas fortuit puisque les deux sélections se sont déjà affrontées lors du Mondial 2010, en Afrique du Sud. La sélection algérienne avait été battue sur le score d'un but à zéro. Cette équipe, qui avait privé les Algériens du deuxième tour du mondial sud-africain, constitue un bon sparring-partner en prévision de la phase finale du Mondial brésilien. Il y a lieu de signaler que les coéquipiers du capitaine Madjid Bouguerra effectueront deux autres matches amicaux en Suisse à l'occasion du stage qu'effectuera la Sélection nationale du 29 mai au 5 juin, face à l'Arménie et le 4 juin devant la Roumanie, avant de s'envoler le lendemain pour le Brésil, pour prendre leurs quartiers dans leur camp de base à Sorocaba.

M. S.

## NABIL BENTALEB

### "Mon choix pour l'Algérie a été fait dès le départ"



Le Néo-international algérien Nabil Bentaleb a révélé, lundi à Alger, que sa décision de jouer pour l'Algérie avait été prise dès sa première entrevue avec le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua. "Ma décision a été prise dès le départ. J'ai juste préféré rester discret à ce sujet", a affirmé le joueur lors de la zone mixte organisé lors du regroupement des Verts à Sidi Moussa, en compagnie de quatre autres joueurs de la sélection. "J'ai consulté mes proches et ils m'avaient tous conseillé la même chose: écoute ton cœur. A partir de là, le choix était devenu facile", a-t-il ajouté. Le jeune prodige de Tottenham Hotspur (20 ans), dont c'est la première convocation en équipe nationale a affirmé s'être déjà bien adapté. "C'est en grande partie grâce à la sympathie des joueurs, qui ont tout fait pour faciliter

mon intégration", a-t-il tenu à préciser. Interrogé à propos de l'équipe de France et la Fédération française de football qui avaient regretté son choix pour l'Algérie, Bentaleb a affirmé que personnellement, il ne faisait plus attention à ce qui se disait à ce sujet. "Mon choix est fait et la seule chose qui m'intéresse désormais, c'est l'Algérie. Concernant ce qui se dit, ici et là, cela n'a plus aucune importance pour moi", a-t-il dit.

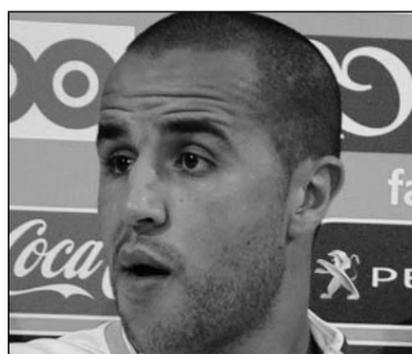
Concernant la Coupe du monde et les adversaires qui seront au menu de l'équipe algérienne, Bentaleb a considéré que le mieux serait de ne pas trop focaliser sur eux. "La seule chose qui importe, c'est notre équipe. Donc, notre principal souci sera de nous préparer convenablement pour ce Mondial et d'aspirer à être les plus performants possibles", a-t-il tenu à faire savoir.

## MADJID BOUGHERRA

### "Il va falloir prendre au sérieux ce match"

Notre Equipe nationale a gagné en maturité, non seulement grâce aux joueurs qui évoluent dans différents championnats européens, mais aussi grâce à l'expérience acquise lors de précédents tournois, comme la CAN-2010, et le Mondial de la même année. Ce qui n'est pas le cas pour certains jeunes, certes, mais nous les anciens, on sera toujours là pour les encadrer. Personnellement, c'est mon 2e Mondial et j'en suis très fier. Il est vrai que la Slovaquie ne compte pas parmi les meil-

leurs équipes d'Europe, mais nous devons quand même prendre ce match amical au sérieux, car il peut nous être très utile. Cela fait deux ans que notre équipe n'a pas affronté un adversaire "type européen" et c'est loin d'être une chose pour nous, qui serons appelés à jouer la Belgique et la Russie pendant la prochaine Coupe du Monde. Donc, même si elle a un niveau relativement moyen, la Slovaquie peut nous aider à nous (+re familiariser+ avec le style de jeu des équipes européennes", a-t-il conclu.



## ISLAM SLIMANI

### "Un bon test contre la Slovaquie"

"La rencontre de mercredi prochain n'est qu'un match amical. Ce n'est pas pour autant que nous devons le prendre à la légère. Bien au contraire, nous devons en profiter au maximum, pour se (re) familiariser avec le style de jeu des équipes européennes. Il est vrai que la Slovaquie n'est pas vraiment du même calibre que la Russie ou la Belgique, mais je considère que c'est une bonne chose pour l'EN, car en football, il est déconseillé de démarrer la préparation d'une grande compétition en affrontant des adversaires trop forts."

ABDELMOUMEN DJABOU

### "La Slovaquie, une occasion pour moi de s'imposer"

"L'absence de mon principal concurrent en Equipe nationale, Sofiane Feghouli, qui a été dispensé du match amical contre la Slovaquie pour un problème dentaire, peut constituer pour moi une chance supplémentaire pour m'imposer comme titulaire parmi les Verts. Cette situation me procurera peut-être un temps de jeu plus important, et si c'est le cas, j'en profiterai pour montrer ce dont je suis capable et gagner par la même occasion des points supplémentaires, aux yeux du sélectionneur national, en prévision de la prochaine Coupe du monde."



## Cuisine

### Filets de poulet à la chapelure



#### Ingrédients

4 filets de poulet  
1 c. à soupe de moutarde  
2 c. à soupe d'huile  
1/2 verre d'eau  
2 c. à soupe de vinaigre  
4 c. à soupe de crème fraîche  
2 œufs

La chapelure  
Sel, poivre

#### Préparation

Dans un bol, mélanger la moutarde, l'huile, le vinaigre, la crème fraîche, sel et poivre, remuer jusqu'à l'obtention d'une sauce.

Enduire les filets de poulet avec la sauce et laisser macérer une nuit.

Mettre la chapelure dans une assiette et la farine dans une autre assiette.

Battre les œufs dans un bol avec une fourchette, assaisonner de poivre et de sel, tremper-les dans l'œuf, les fariner puis les passer dans la chapelure.

Faire frire les filets de poulets dans l'huile chaude, les dorer des deux côtés. Servir aussitôt.

### Cake au chocolat vermicelle

#### Ingrédients



- 250 g de farine  
- 150 g de beurre en pommade  
- 150 g de sucre en poudre  
- 4 œufs  
- 2 sachets de levure pâtisseries  
- 1 sachet de sucre vanillé  
- Crème chantilly  
- 50 g de chocolat vermicelle

#### Préparation

- Travailler dans un mélangeur électrique les œufs et le sucre en poudre jusqu'à ce que le mélange blanchisse et devienne mousseux, incorporer la farine tamisée, la levure et le sucre vanillé au mélange, ajouter le beurre en pommade, travailler bien l'ensemble jusqu'à ce qu'il devienne homogène.

- Verser la préparation dans un moule à cake beurré et fariné.

- Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 40 minutes.

- Vérifier la cuisson du cake avec une lame de couteau, avant de le sortir du four.

- Démouler et laisser refroidir sur une grille, puis faire la décoration avec le chocolat vermicelle et la crème chantilly.

## Soins et beauté

# Conserver la ligne !

*La recherche médicale a prouvé que les personnes qui font de l'exercice dans le cadre de leur programme minceur stabilisent mieux leur poids par la suite que celles qui se contentent de restrictions alimentaires. Lorsque l'on bouge, la respiration, plus ample, apporte l'oxygène nécessaire au bon fonctionnement des muscles et du cerveau.*

*Du coup, on se sent bien dans sa peau !*

**Changer le mode de vie**  
De simples petits changements dans votre mode de vie peuvent faire beaucoup. Et en vous fixant des objectifs réalistes, vous



avez plus de chance de parvenir à les tenir. La marche, par exemple, est l'une des meilleures manières de faire de l'exercice, à votre rythme et régulièrement.

Choisissez une activité physique agréable et à votre portée, et faites des séances de 20 à 30 minutes au moins trois fois par semaine.

#### Découvrir les plaisirs

#### de la marche

- Pour les trajets courts, ne prenez pas votre voiture, faites le chemin à pied.
- Essayez de vous priver de voiture un jour par semaine.
- Préférez les escaliers à l'ascenseur - Sortez du bus un arrêt avant le vôtre et faites le reste du trajet à pied.
- Découvrez le plaisir de la marche et allongez un peu plus à chaque occasion la durée de votre promenade.
- Organisez des promenades avec vos proches : à plusieurs, c'est encore plus sympa !
- Abandonnez votre télévision un jour par semaine et profitez du temps gagné pour avoir des activités en famille ou entre amis.

## Main verte

# Les géraniums



ayant les mêmes besoins, par exemple des ibéris, des œillets de rocaille...

#### Culture

Elle ne présente pas de difficulté, le soleil est indispensable pour obtenir un beau port et une floraison abondante. Le sol ne doit pas être trop riche, mais parfaitement drainé pour que les racines ne pourrissent pas. La plantation a lieu au printemps ou en automne ; préférez la période automnale qui favorise la floraison.

#### Entretien

Ce géranium nécessite peu d'entretien : une simple surveillance sanitaire pour déceler la présence de parasites suffit. Un nettoyage régulier des

tiges florales fanées et des feuilles devenues jaunes entretiendra la floraison. En cas de forte chaleur, arrosez.

#### Multiplication

La méthode la plus simple pour obtenir des plantes identiques au pied d'origine est la division de touffes. Opérez entre les mois de septembre et de mars. Replantez immédiatement. Vous pouvez aussi semer ce géranium. Optez pour un semis d'hiver sous abri froid, cela favorisera la germination. Les plantules seront repiquées en caissette, puis en pépinière, avant la mise en place définitive.

#### Utilisations

Que ce soit en rocaille, en massif de vivaces ou en bordure, vous trouverez toujours une place pour cette plante tant l'abondance de sa floraison est remarquable. Placée

en potée ou en jardinière sur un lit de gravier, l'effet est remarquable. En raison de sa faible taille, il faudra la placer au premier plan des massifs. Mariez-la avec des plantes

## Trucs et astuces

Voici de petits conseils pour bien chouchouter vos plantes :

- Neutraliser le calcaire,
- Ajoutez une cuillerée à café de vinaigre par litre d'eau du robinet quand vous arrosez.

#### Toilette

Une fois par mois, pour les plantes à feuillage épais et vernissé, laver le dessus et le dessous des feuilles avec de l'eau dans laquelle vous aurez versé quelques gouttes d'eau de Cologne : c'est un désinfectant contre les acariens. Pour un feuillage brillant, appliquer un chiffon imbibé de lait.

#### Engrais écolo

Les coquilles d'œufs finement écrasées sont un excellent engrais.

#### Du thé pour les plantes



Oui, elles l'adorent ! Les feuilles de thé usagées sont un engrais, elles contiennent de l'azote et de la potasse. Incorporez par griffage ou faites tremper le sachet usagé dans l'eau d'arrosage.

#### Cactus !

Un piquant dans la main ? Retirez-le avec un morceau de scotch. Pour repoter vos cactées, prenez un journal, pliez-le en bande, entourez la

plante comme vous le feriez avec une pince.

#### Pas trop froid !

Arrosez les plantes avec de l'eau tiède à la température de la pièce.

#### Longévité des fleurs

Pour que toutes les fleurs vivent longtemps, y compris les roses, mettez quelques gouttes d'eau de Javel dans



l'eau. Afin d'éviter la fermentation qui empêche la montée de l'eau vers les tiges, mettez un cachet d'aspirine et vous obtiendrez le même résultat.

#### Quand cueillir les fleurs



Evitez de cueillir des fleurs le soir, elles sont gorgées de sève. Faites-le le matin.

O. A. A.

# Mots Fléchés N°108

mettre en orbite bizarrement	cries tel un bébé sujets de César	vieille empreinte cubes à jeter	chant portugais	finales mollesse	cessas d'allaiter vieilles conines	rayées fis disparaître
robes de magistrat quitterai l'emploi			détourner un cours inattendu			
éteinté		dans le coup anneaux de bosco		infusion		
habitude		dressée remuera			sainte abrégée moqueries	
peintre ou violoniste stable			éviteras encaisser	canton suisse égaliserai		voisine de Dijon talus rapporté
humecterai	diriger justes salaires			boissons gazeuses île atlantique	inonde de l'or au labo	liquide végétal
sans ailes	mot de liaison caricaturerai	prenais fin montré ses dents	choisie fin de verbe			double règle dévaste
parviendra pala trop fort		statue en prière arbuste à balais		grande voile bout de sein	collera artères du cœur	longue distance harmoniser
cours de l'Altaï encensera	biffin yankee partagées		accomplies rectale	foulards de prêtre cri de douleur		
il arrive à l'Eure renouveauient		juron enfantin bride		pièce en Suède boucherie		presque sénile
petit souverain étiolé					paqs connu	petit grade bruit de cassure
porte de sortie		négation		calmé		
			forte colle			gros véhicule

<b>SUDOKU</b>	<b>N°108</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHES N°107</b>
---------------	--------------	------------------------	-------------------------------------

	2		4	6				
9		8						
				2	4			
		3		8				
	3	7						
4	1	9			7			
	4		1			7		
	8	6			5	4		
7		3			6	2		

2	3	9	4	1	5	7	6	8
4	7	5	6	8	2	9	3	1
8	6	1	3	7	9	4	5	2
5	4	2	7	9	3	1	8	6
7	1	6	8	5	4	2	9	3
3	9	8	1	2	6	5	7	4
9	8	4	2	6	7	3	1	5
1	5	3	9	4	8	6	2	7
6	2	7	5	3	1	8	4	9

- F • M • M • T • A • G • O
- JUBILATION • ARS
- MANECANTERIES
- MIDINETTE • ONDE
- GI • TROENES • RU
- SAGA • OU • TRIEES
- TEIGNES • SENSE
- FIOLE • EOLE • IS •
- ONIRISME • AGEE
- ENNEMI • AGRUMES
- ERE • PLEURE • Q
- BAR • SALIRAI • PU
- MAL • NIEE • CARI
- PO • OSAS • MEULES
- USUEL • PERLE • S
- OR • ANODIN • ARME
- EPI • GRATUITES
- FUI • FIEF • TRAC •
- SANIES • PIES • T
- VENIN • SAUL • SON
- SOLIDAIREMENT

# La superficie du bras d'Orion revue à la hausse !

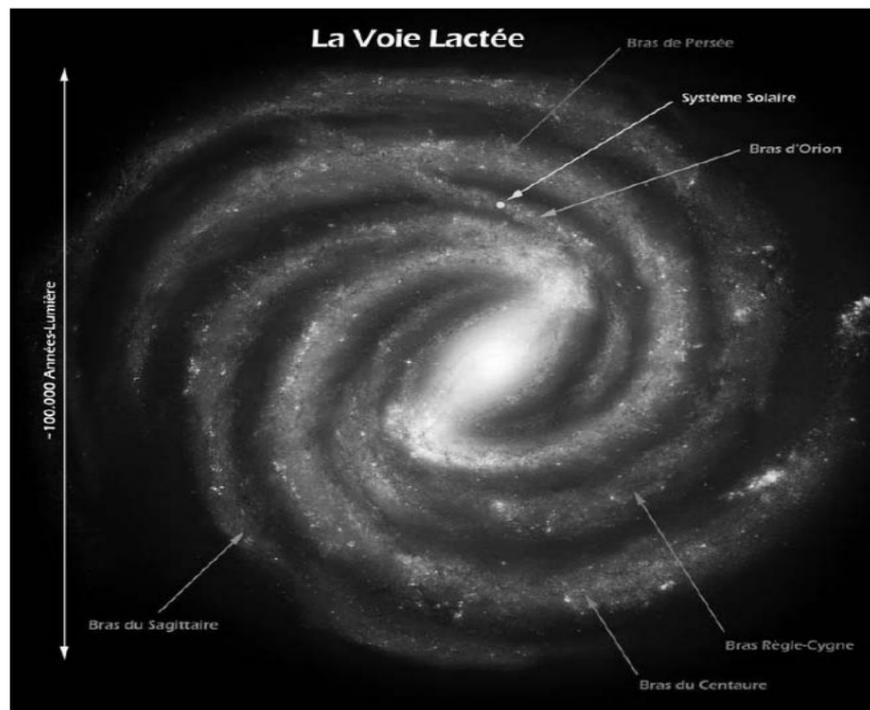
*Selon l'étude d'astronomes allemands, le bras d'Orion de la Voie lactée, dans lequel se situent le Soleil et la Terre, serait bien plus large que ce que les scientifiques pensaient jusqu'ici.*

La Voie lactée qui abrite notre Système solaire est une galaxie spirale dont la forme exacte est encore sujette à débat. D'après les estimations, elle serait formée d'un disque s'étendant sur quelque 80.000 années-lumière et comportant un bulbe central. Autour de cette structure, s'étendent de longues et minces régions de formations d'étoiles, appelées bras spiraux. Au total, la Voie lactée en compte quatre principales : le bras Sagittaire-Carène, le bras de Persée, le bras de la Règle et le bras Ecu-Croix. Mais elle en possède également d'autres plus petits parmi lesquels le bras d'Orion (ou bras local), situé entre les deux premiers précédemment situés. C'est dans cette région que se situe le Soleil et la Terre. Néanmoins, celle-ci pourrait être bien plus étendue que ce que les scientifiques croyaient jusqu'ici. C'est en tout cas ce qu'assure une étude présentée à la 222<sup>e</sup> réunion de l'American Astronomical Society. Menés grâce au réseau de télescope Very Long Baseline Array (VLBA) de la National Science Foundation, ces travaux

indiquent que le bras d'Orion ne devrait plus être considéré comme une petite région de la Voie lactée mais comme un bras adjacent aux autres.

## Un motif important de la Voie lactée...

"Notre nouvelle preuve suggère que le bras d'Orion devrait apparaître comme un motif important de la Voie lactée", explique Albert Sanna du Max-Planck Institute for Radio Astronomy en Allemagne. C'est en cherchant à déterminer la forme exacte de la galaxie que les astronomes ont fait leur découverte. Pour cela, ils ont utilisé des données collectées entre 2008 et 2012 et évaluant les distances existant entre la Terre et certains objets de la Voie lactée. "En observant les objets lorsque la Terre est sur des côtés opposés de son orbite autour du Soleil, les astronomes peuvent mesurer le changement subtil de position apparente d'un objet dans le ciel, comparé à l'arrière-plan d'objets plus distants", écrivent les responsables du National Radio Astronomy Observatory dans un communiqué. "Cet effet est appelé parallaxe et peut être démontré en plaçant votre doigt devant votre nez et en fermant alternativement chaque œil", ajoutent-ils. Les astronomes ont ainsi utilisé cette méthode pour mesurer les distances jusqu'à des régions de formations d'étoiles bien précises de la Voie lactée. Ils ont également suivi leur mouvement dans l'espace. Or, au vu "des distances et des mouvements



spatiaux que nous avons mesurés, notre bras d'Orion n'est pas une pointe. C'est une structure majeure, peut-être une branche du bras de Persée, ou un segment de bras indépendant", détaille Sanna.

## Un premier pas vers une meilleure connaissance

Pour aller plus loin, les astronomes devront évidemment poursuivre les

recherches mais ces résultats ont déjà permis d'en apprendre un peu plus sur la structure de notre galaxie. De quoi affecter les futures modèles de notre système. En réalité, ces nouvelles observations font partie d'un plus vaste projet actuellement en cours et appelé "The Bar and Spiral Structure Legacy survey". Celui-ci vise à cartographier la Voie lactée et pourrait ainsi fournir de nouveaux éclairages sur notre galaxie et sur les autres.

# Comment les tortues ont-elles acquis leur solide carapace...



Publiant leur étude dans la revue *Current Biology*, des chercheurs américains ont pu faire remonter l'origine de la carapace des tortues à plus de 150 millions d'années, grâce à l'étude d'un fossile de nature intermédiaire entre de très anciennes formes de reptiles et les tortues. Jusqu'à ces dernières années, le plus ancien fossile connu de tortue datait d'environ 210 millions d'années (Ma) et possédait déjà la carapace si spécifique des tortues actuelles. Mais en 2008, des chercheurs ont découvert un fossile bien particulier, celui d'*Odontochelys semitestacea*, une tortue de Chine vieille de 220 Ma, dotée d'un plastron (la partie ventrale de la carapace d'une tortue) entièrement développé, mais seulement d'une carapace dorsale partielle (constituée de côtes et de vertèbres distinctement élargies). Le fossile a ainsi donné les premiers indices de l'apparition de cet attribut protecteur au cours de l'évolution. Aujourd'hui, c'est le fossile - récemment découvert en Afrique du Sud - d'*Eunotosaurus africanus*, un reptile de 40 Ma plus ancien, environ, qu'*O. semitestacea*, qui permet aux chercheurs de la Smithsonian

Institution de Washington de remonter encore dans le temps. En effet, le nouveau fossile partage de nombreuses structures uniques avec les tortues : pas de muscles intercostaux, les côtes ventrales jumelées et un mode spécialisé de développement des côtes.

## Un représentant précoce des tortues

*Eunotosaurus* serait donc l'une des premières espèces sur la branche évolutive des tortues. "*Eunotosaurus remplit parfaitement une lacune d'approximativement 30 à 55 Ma dans le registre fossile des tortues. Il y a plusieurs caractéristiques anatomiques et de développement qui indiquent que c'est un représentant précoce de la lignée des tortues*", explique Tyler Lyson, du Musée national d'histoire naturelle de la Smithsonian Institution. "*Cependant, sa morphologie montre un intermédiaire entre la coquille spécialisée des tortues modernes et les caractéristiques primitives trouvées chez d'autres vertébrés. En tant que tel, Eunotosaurus contribue à combler l'écart morphologique entre les tortues et d'autres reptiles*", conclut ainsi le spécialiste.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### Premier train magnétique

Inventeur : Inconnu Date : 1997 Lieu : Japon

L'histoire du train magnétique aurait commencé en 1997 au Japon. Le train magnétique repose sur le principe de deux aimants qui s'attirent ou se repoussent. Janvier 2004 le Maglev a fait son premier trajet à Shanghai. Le parcours de 31 km a été fait en 7 minutes et 20 secondes. Ce train peut atteindre une vitesse de 550 km/h à 10 cm au-dessus du sol.



**ENQUÊTES CRIMINELLES : LE  
MAGAZINE DES FAITS DIVERS**

20h50



«Une meurtrière dans la famille ? L'affaire Colette Deromme». Séverine, 18 ans, attend sa maman à la sortie du lycée. Mais Colette ne vient pas. Cette mère de 4 enfants, âgée de 50 ans, ne donne aucun signe de vie. Inquiète, Séverine prévient les gendarmes. Deux jours plus tard, une information judiciaire est ouverte pour «disparition inquiétante» - «L'énigme du meurtre de la postière de Rodez». Elizabeth, 48 ans, ne rentre pas de la poste de Rodez où elle est chef de service. Tout laisse à penser que cette mère de trois grands enfants a fait une fugue. En instance de divorce, elle a pu avoir besoin de prendre l'air. Mais le scénario ne colle pas à sa personnalité

**FEMMES DE LOI MEURTRE À LA  
CARTE**

22h30



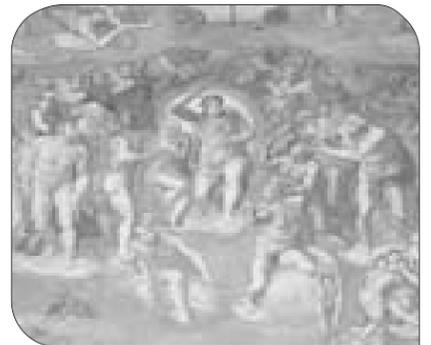
Jacques Corvalec, chef du prestigieux restaurant éponyme, a été enlevé. Une situation d'urgence pour les femmes de loi, qui doivent, tout en supportant une collaboration délicate avec les «cow-boys» de la Brigade de recherche et d'intervention, découvrir l'identité du ravisseur, éviter que ce dernier ne disparaisse avec la rançon et, surtout, retrouver Corvalec sain et sauf. Vingt-quatre heures après le premier message des kidnappeurs, l'enquête menée par Elisabeth Brochène et Marie Balguère permet d'arrêter un suspect

**3 FEMMES EN COLÈRE**

20h45



Alice Trajan, 78 ans, est une des figures majeures de la «cause» : longtemps directrice de la rédaction d'un magazine féminin engagé, elle pense avoir mené tous les combats et remporté toutes les victoires. Elle a lutté pour la parité au sein du couple, la contraception et l'interruption volontaire de grossesse ou encore la libéralisation du divorce en 1975. Elle réalise à l'occasion des 50 ans de son journal que les filles d'aujourd'hui se moquent de tout le travail accompli et qu'elles «régressent». Alice décide alors d'écrire un livre pour rappeler la jeune génération à l'ordre

**AU COEUR DU VATICAN**

20h45



A l'occasion du premier anniversaire de l'élection du pape François, Patrick de Carolis propose de découvrir le Vatican. Pendant plusieurs mois, les reporters ont partagé la vie quotidienne des hommes et des femmes, religieux ou laïcs, qui oeuvrent au service du pape et de la cité vaticane. Une cité dont le rayonnement dépasse de loin l'assemblée des chrétiens, car il fait partie de l'histoire de l'humanité et constitue une des pierres angulaires de notre culture. Ce voyage au coeur du Saint-Siège, symbole et point de convergence du christianisme, explore la grande histoire de la cité à travers la vie de celles et ceux qui y travaillent aujourd'hui



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

**MON ONCLE D'AMÉRIQUE**

22h55



En voix off, tandis que défilent des lichens, une tortue, un chiot ou un sanglier, le biologiste Henri Laborit expose ses thèses sur la biologie appliquée au comportement humain. Les images de trois vies humaines se mêlent au discours scientifique : Janine Garnier est née rue de Bagnole à Paris, dans une famille ouvrière communiste ; Jean Le Gall, fils de bonne famille, a vu le jour sur une île bretonne ; René Ragueneau a grandi dans une ferme du Maine-et-Loire. Tour à tour, ils racontent : la fête de l'Huma et le théâtre militant (Janine), les livres d'aventures dévorés en secret (Jean), la lutte sourde contre un père borné (René)

**LE NOM DES GENS**

20h45



Bahia Benmahmoud, jeune femme de gauche, se fait une haute idée de l'engagement politique, puisqu'elle n'hésite pas à coucher avec ses ennemis pour les convertir à sa cause - ce qui peut faire beaucoup de monde, vu que tous les gens de droite sont concernés. En règle générale, elle obtient de bons résultats. Jusqu'au jour où elle rencontre Arthur Martin, comme celui des cuisines, quadragénaire discret, adepte du risque zéro. Elle se dit qu'avec un nom pareil, il est forcément un peu fachos. Mais les noms sont fourbes et les apparences trompeuses

**LA MÉTHODE CLAIRE EN PÈRES  
ET CONTRE TOUT**

20h50



Quelques mois après avoir obtenu son diplôme d'avocate, Claire Robin se démène toujours dans son cabinet de fortune. Elle se retrouve, bien malgré elle, partie prenante du divorce de Jeannot et Marion, ses amis du marché. Il va lui falloir encore une fois beaucoup de talent, d'improvisation et de culot pour faire entendre le droit des pères à élever leurs enfants. Et la nomination de Paul Cassini comme bâtonnier de Toulouse risque de lui apporter son lot d'ennuis

**MATCH AMICAL FRANCE/PAYS-  
BASa**

20h50



A cent jours du coup d'envoi de la Coupe du monde de football qui se déroulera cet été à Rio, au Brésil, la France va se frotter à l'équipe nationale des Pays-Bas, sous les yeux du public du Stade de France. Dernier rendez-vous des Bleus avant la liste définitive des joueurs sélectionnés pour le Mondial, ce match sera un test intéressant pour Didier Deschamps. De leur côté, les Pays-Bas, finalistes de la dernière Coupe du monde, feront tout pour marquer les esprits avec notamment les talentueux Robin Van Persie et Arjen Robben. Ce dernier est bien connu de Franck Ribéry, puisqu'il est milieu de terrain au Bayern Munich



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.comDirectrice de la publication  
Sihem Henine  
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Amanda Bynes

## déclaration enflammée à Liam Hemsworth

Sur son compte, Amanda Bynes a confié qu'elle trouvait « *Liam Hemsworth l'homme le plus sublime de la planète* ». Pour rappel, Miley Cyrus et Liam Hemsworth ont rompu leurs fiançailles récemment.



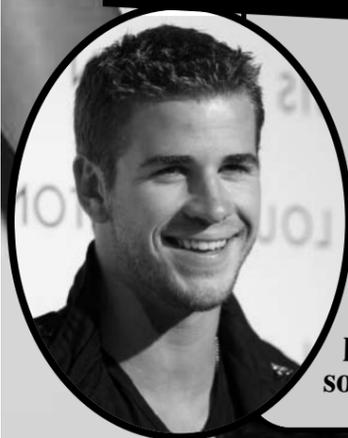
## Liam Hemsworth

### premiers pas sur *Twitter*

Liam Hemsworth a ouvert un compte Twitter sur lequel il a posté 2 messages : l'un pour remercier ses fans de le suivre, l'autre pour faire la promotion de son nouveau film, *Paranoia*.

### accusée de plagiat par *Audrey Jungle* !

Le groupe de rock *Audrey Jungle* dénonce le supposé plagiat de Jenifer sur la pochette de son nouvel album, *Hommage à France Gall*.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

48<sup>E</sup> ÉDITION DE LA BOURSE INTERNATIONALE DU TOURISME À BERLIN

## L'Algérie présente



L'Algérie participera à la 48<sup>ème</sup> édition de la Bourse internationale du tourisme (ITB) prévue du 5 au 9 mars au centre des expositions de Berlin (Allemagne). Cette participation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'aménagement touristique qui encourage "la présence algérienne dans les différentes manifestations internationales", indique lundi un communiqué du ministère du Tourisme et de l'artisanat. La participation de l'Algérie, représentée par l'Office national du tourisme, vise à "mettre en exergue les atouts touristiques de l'Algérie et faire connaître la destination Algérie", ajoute la même source. L'ITB-Berlin constitue le

plus grand carrefour mondial dans le domaine touristique et l'un des rendez-vous les plus importants auquel prennent part les opérateurs touristiques des quatre coins du monde. Cette manifestation sera "une occasion pour prendre connaissance de la situation générale et des tendances futures de la dynamique touristique à travers le monde". Prennent part à ce rendez-vous des représentants de l'Organisation mondiale du tourisme qui prévoit généralement des conférences sur le développement touristique et son impact sur les aspects économique et social. Plus de 10.000 exposants représentant 188 pays avaient pris part à la précédente édition de l'ITB qui a attiré quelque 110.000 visiteurs.

AGROALIMENTAIRE, ARTISANAT ET ENVIRONNEMENT

## Un salon national de la micro-activité jeudi à Alger

Un salon national de la micro-activité se tiendra jeudi à l'Office Riadh El Feth, à Alger, avec la participation de plus de 120 promotrices, issues des 48 wilayas du pays, a-t-on appris auprès de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM). Les participants sont issus des secteurs de l'agroalimentaire, l'artisanat, l'environnement, les services et les activités libérales. Dix associations activant dans le domaine de la promotion de la femme et des institutions et organismes partenaires prennent également part au salon, selon les organisateurs. Cette manifesta-

tion de trois jours, organisée par l'ANGEM dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme est placée sous le thème : "La femme productive, un acteur du développement local". En marge de la manifestation, d'autres activités sont programmées, tels des ateliers de formation au profit des porteurs de projets désirant bénéficier de micro-crédits et des ateliers de simulation d'études technico-économiques (business plan). Ce salon qui a pour objectif de faire connaître davantage le dispositif ANGEM sera sanctionné par la distinction de trois (03) meilleurs stands d'exposition.

SÉISME À DJELFA

## Aucune perte humaine ou matérielle enregistrée

Aucune perte humaine, et aucun dégât matériel n'ont été enregistrés suite au séisme qui a ébranlé, hier matin, la région nord-est de Djelfa, ont assuré les services de la Protection civile de la wilaya. Le séisme d'une magnitude de 3,6 sur l'échelle ouverte de Richter n'a fait aucun dégât, et aucun appel de détresse de

citoyens n'a été reçu au niveau de la Protection civile, a précisé la même source. Selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), un tremblement de terre de magnitude 3,6 a été enregistré, hier à 5h37 mn dans la wilaya de Djelfa. L'épicentre de la secousse a été localisé à 14 km au nord-est de Djelfa, a précisé le CRAAG.

MIGRATION CLANDESTINE

## Interpellation de 870 personnes sur la côte espagnole

Au total 870 migrants clandestins ont été interpellés mardi au moment où ils tenaient de forcer le passage vers l'enclave espagnole de Ceuta (Sebta, nord du Maroc), a indiqué la wilaya de Tanger dans un communiqué. Cette tentative de pénétration sur le sol espagnol intervient quatre jours après un assaut massif donné vendredi par des migrants subsahariens à l'issue duquel 200 personnes ont réussi à y entrer en franchissant la frontière grillagée qui sépare le Maroc de Melilla, l'autre enclave espagnole. Elle intervient également, au lendemain de l'arrivée d'un groupe de 15 immigrants clandestins, dont une jeune fille, sur une embarcation de fortune jusqu'à Melilla tandis que trois autres sont parvenus à entrer, en passant sous la frontière grillagée à Ceuta. Ces passages en force de migrants de l'Afrique subsaharienne vers les deux enclaves espagnoles surviennent malgré l'annonce par le Maroc d'une opération de régularisation au profit d'environ 25.000 immigrés qui a débuté le 1er janvier 2014, relève-t-on. L'annonce d'une nouvelle politique d'immigration et d'asile, avait été faite par le gouvernement, en septembre 2013, basée sur un ensemble de recommandations formulées par le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) contenues dans un rapport dans lequel il a souligné les atteintes aux droits humains à l'encontre des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés au Maroc. Pour rappel, l'ONG américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a rendu public, le 10 février à Rabat, un rap-

port dans lequel elle a appelé le gouvernement marocain à mettre fin à "l'usage d'une force excessive" à l'encontre des migrants subsahariens et "aux retours et expulsion de force des migrants sans procédure régulière". Dans son dernier rapport de 79 pages, établi à fin octobre 2013 et focalisé sur la région de l'Oriental (nord-est du Maroc), intitulé "Abus et expulsions: les mauvais traitements infligés aux migrants d'Afrique subsaharienne au Maroc", l'ONG avait écrit notamment: "Alors que le Maroc a le droit de surveiller ses frontières et de faire appliquer les dispositions légales pour contrôler l'immigration, ce pays ne devrait pas se livrer à des traitements cruels, inhumains ou dégradants envers les migrants, en les frappant, leur volant leurs possessions et en détruisant de façon expéditive leur abris de fortune". En réaction à ce rapport, le porte-parole du gouvernement marocain, Mustapha El-Khalfi, a estimé qu'il n'était "pas totalement équitable à l'égard de la nouvelle politique migratoire adoptée par le royaume" en se basant sur "des données et allégations qui concernent la période où cette nouvelle politique n'était pas encore en vigueur". De son côté, l'Association marocaine des droits humains (AMDH) avait appelé les autorités à "cesser de jouer le rôle de gendarme" de l'Union européenne et de respecter leurs engagements internationaux après la mort, le 6 février dernier, de plusieurs migrants subsahariens, près de l'enclave espagnole de Ceuta du fait de l'intervention de la garde civile espagnole qui a utilisé, selon elle, des balles en caoutchouc.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 48 morts et 1224 blessés en une semaine

Quarante huit personnes ont trouvé la mort et 1224 autres ont été blessées dans 1021 accidents de la route survenus à travers différentes régions du pays durant la période allant du 22 février au 1er mars, a indiqué la Protection civile dans un bilan rendu public mardi. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ghardaïa avec le décès de 6 personnes et

des blessures à 10 autres suite à 6 accidents de la route. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué 810 interventions pour procéder à l'extinction de 483 incendies urbains, industriels et incendies divers. Les éléments de la Protection civile ont aussi couvert 3552 opérations diverses et ont porté assistance aux personnes en danger, a conclu le communiqué.

IRAN

## Quatre morts dans le crash d'un avion dans le golfe

Quatre personnes ont trouvé la mort dans le crash d'un petit avion iranien dans le golfe, a rapporté hier l'agence de presse officielle iranienne IRNA. Les corps des quatre membres d'équipage ont tous été retrouvés, a indiqué IRNA, précisant que l'avion, qui effectuait un vol d'essai, s'est écrasé lundi soir dans l'est de l'île de Kish. Le dernier accident majeur remonte à janvier 2011, lorsqu'un avion s'est écrasé près de l'aéroport de la ville d'Urmia (nord-ouest), tuant 77 personnes dont quatre étrangers.